

Pêche aux voix

Un parachutage qui fait des vagues



P9

La secrétaire d'Etat à la Pêche Zakia Driouch.

Technologies médicales



Abderraouf Sordo, PDG de T2S.

T2S joue la carte de la transparence

P16



Élections législatives

LE RNI RELANCE LA MACHINE À PROMESSES

P9



Au cœur du conflit figure essentiellement la réforme du régime fiscal applicable aux avocats.

Tribunaux paralysés

Les avocats décrètent un mois de juillet sans défense

P10

Confus DE CANARD

Réformes sans méthode

P3

DANS CE NUMÉRO



CANICULE : LE MAROC SUFFOQUE

QUELLE CHALEUR ! VA TE CONFINER AU FRIGO !



Gestion des déchets

Le chaos qui embarrasse Casa Baïa

P6



Youssef Chakour, directeur général de la SDL Casa Baïa.

mtcloud

**SÉCURITÉ, PRODUCTIVITÉ,
INFRASTRUCTURE**

TOUTES VOS SOLUTIONS RÉUNIES
EN UNE SEULE MARKETPLACE
WWW.MTCLOUD.MA



Gamme étendue
de services ICT



Accompagnement
et support dédié



Commande simple
et rapide



DÉCOUVREZ
NOS SOLUTIONS
SUR LA **MARKETPLACE**



www.iam.ma/entreprises

**maroc
telecom**



Confus de **CANARD**



Abdellah Chankou
Directeur de la publication

RÉFORMES SANS MÉTHODE

À chaque grande réforme, le même scénario semble se répéter. Une ambition affichée de modernisation. Une volonté politique assumée. Puis, rapidement, des crispations, des incompréhensions et, parfois, des mouvements de protestation qui finissent par occulter le fond du projet. Le « juillet sans défense » décrété par les avocats n'échappe pas à cette mécanique. Au-delà du conflit qui oppose aujourd'hui les barreaux au gouvernement, c'est une question plus essentielle qui est posée : celle de la manière dont le gouvernement conduit ses réformes.

Le Royaume a fait de la modernisation de son administration, de sa justice et de son système fiscal un axe stratégique. Les chantiers engagés sont nombreux : généralisation de la protection sociale, réforme fiscale, digitalisation des services publics, nouvelle Charte de l'investissement, modernisation de la justice, régionalisation avancée... Autant de transformations devenues indispensables pour accompagner les ambitions économiques et sociales du pays. Le diagnostic est largement partagé. Le besoin de réforme ne fait guère débat. Ce qui divise, en revanche, c'est la méthode.

L'expérience récente montre que plusieurs réformes ont suscité des tensions avec des catégories professionnelles pourtant essentielles au fonctionnement de l'État : enseignants, étudiants en médecine, adouls, professionnels de santé, transporteurs, et aujourd'hui avocats. Certes, chaque dossier possède ses spécificités, mais tous mettent en lumière une même interrogation : la concertation intervient-elle suffisamment en amont des décisions ?

Le dialogue politique ne saurait être réduit à une étape procédurale ou à un simple exercice de communication. Il constitue un levier de réussite. Les meilleures réformes sont souvent celles qui ont intégré les remarques et les attentes des acteurs concernés avant leur adoption. Non pas parce que l'État doit renoncer à décider, mais parce qu'une décision co-construite est généralement mieux comprise, mieux acceptée et plus efficace dans sa mise en œuvre.

Le conflit actuel en offre une illustration parfaite. Les avocats contestent certes des dispositions fiscales, mais ils expriment surtout le sentiment de ne pas avoir été suffisamment associés à leur élaboration. En face, le gouvernement rappelle avec raison que l'équité fiscale ne souffre aucune exception et que toutes les professions doivent participer à l'effort collectif. Ces deux positions ne sont pas inconciliables. Elles traduisent deux exigences légitimes : garantir les ressources publiques tout en préservant les équilibres d'une profession qui joue un rôle central dans la protection des droits et des libertés.

Ironie de cette crise ne manque d'ailleurs pas de sel. Le projet de réforme aujourd'hui contesté est porté par un ministre de la Justice... lui-même avocat de profession. Celui qui a longtemps porté la robe noire se retrouve désormais à défendre un texte rejeté par une partie de ceux qui furent ses confrères. Ce renversement des

rôles illustre toute la complexité de l'exercice du pouvoir : une fois aux responsabilités, on ne plaide plus uniquement pour une profession, mais pour l'intérêt général tel qu'on le conçoit. Encore faut-il convaincre que cet intérêt général n'ignore pas les préoccupations de ceux qui sont appelés à mettre la réforme en œuvre.

Le véritable perdant de cette confrontation reste pourtant le citoyen pris en otage. Derrière chaque audience reportée, il y a un entrepreneur qui attend de débloquer un investissement, une famille confrontée à un litige, un salarié en quête de justice, une victime qui espère réparation. Lorsque les tribunaux ralentissent, c'est la confiance dans l'institution judiciaire qui s'érode.

Or cette confiance est un capital précieux. Elle conditionne non seulement la cohésion sociale, mais aussi l'attractivité économique du pays. Les investisseurs scrutent la qualité des infrastructures, la stabilité réglementaire, mais aussi la rapidité et la prévisibilité de la justice. Une réforme judiciaire ne se mesure donc pas uniquement aux textes adoptés ; elle s'apprécie à sa capacité à garantir

un service public efficace, accessible et crédible.

À l'approche d'échéances majeures pour le Royaume, notamment l'organisation de la Coupe du monde 2030 et l'accélération des grands projets structurants, le Maroc ne peut se permettre que les réformes se transforment en rapports de force permanents. Le pays a besoin d'un État stratège, capable de décider, mais également d'écouter, de convaincre et d'ajuster lorsque cela est nécessaire.

Le dialogue n'est pas un signe de faiblesse. Il est l'expression d'une gouvernance mature. Il ne ralentit pas les réformes ; il leur donne de la légitimité et augmente leurs chances de réussir.

Aussi le « juillet sans défense » doit-il être perçu comme un signal d'alerte

plus que comme une simple grève. Il vient rappeler qu'une réforme, aussi pertinente soit-elle sur le papier, ne produit ses effets que lorsqu'elle emporte l'adhésion de ceux qui auront la responsabilité de la faire vivre.

Le Maroc a démontré, ces dernières années, sa capacité à engager des transformations profondes. Le défi des prochaines années sera moins de réformer davantage que de réformer autrement : avec plus d'écoute, plus de pédagogie et davantage de confiance entre l'État et les corps intermédiaires. C'est à ce prix que les grandes ambitions nationales pourront se traduire en réussites durables.

Réformer est indispensable. Convaincre l'est tout autant. Car une réforme qui fracture est toujours plus coûteuse qu'une réforme qui rassemble. ▀

Le dialogue n'est pas un signe de faiblesse. Il est l'expression d'une gouvernance mature. Il ne ralentit pas les réformes ; il leur donne de la légitimité et augmente leurs chances de réussir.



Côté BASSE-COUR



Coupe du monde 2026 RAMène les Lions jusqu'au rêve !

Depuis le coup d'envoi de la Coupe du monde 2026, un autre acteur s'est imposé comme un maillon essentiel de l'épopée des Lions de l'Atlas : Royal Air Maroc (RAM). Au fil des qualifications de la sélection nationale, la compagnie aérienne nationale multiplie les vols spéciaux à un tarif promotionnel de 10.000 DH en classe économique entre le Maroc, les États-Unis et le Mexique afin de permettre aux supporters de vivre, au plus près, l'aventure de leur équipe. De New York à Houston, en passant par Monterrey, Atlanta et désormais Boston, où le Maroc affrontera la France en quart de finale ce jeudi 9 juillet, la RAM accompagne chaque étape du parcours des Lions en adaptant son dispositif aux performances de la sélection nationale. Une véritable prouesse logistique qui mobilise avions, équipages et équipes opérationnelles dans des délais particulièrement serrés.

Une mobilisation exceptionnelle

Dès la phase de groupes, Royal Air Maroc avait annoncé un vaste programme de vols spéciaux pour répondre à l'engouement exceptionnel suscité par le Mondial. Plus de trente rotations transatlantiques avaient été mises en place vers plusieurs villes hôtes, permettant à des milliers de supporters marocains de rejoindre les États-Unis dans des conditions optimisées. Au-delà du simple transport aérien, la compagnie a fait



A travers cette mobilisation exceptionnelle, la compagnie contribue au rayonnement de la destination Maroc.

de cette opération une véritable mission nationale. Les avions se sont progressivement transformés en prolongement des tribunes marocaines, où maillots rouges, drapeaux nationaux et chants des supporters accompagnaient déjà le voyage avant même le coup d'envoi des rencontres.

Une logistique adaptée aux exploits des Lions

À chaque qualification, Royal Air Maroc a dû revoir son dispositif dans des délais très courts. Après la qualification historique face aux Pays-Bas en 16^e de finale, la compagnie a immédiatement programmé de nouveaux

vols afin d'acheminer les supporters vers Houston, théâtre du match face au Canada. Cette réactivité illustre la capacité opérationnelle de la compagnie nationale à accompagner les grands rendez-vous sportifs tout en répondant à une demande particulièrement forte, en pleine saison estivale. Pour le choc face aux Bleus, prévu le jeudi 9 juillet, Royal Air Maroc a ainsi annoncé une nouvelle série de vols spéciaux reliant Casablanca à Boston. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de supporters marocains de prendre place dans les tribunes et d'offrir aux Lions de l'Atlas un soutien massif lors de cette compétition mondiale. Comme lors des précédentes rencontres, ces vols ont rencontré un vif engouement, confirmant l'extraordi-

naire ferveur populaire qui accompagne le parcours de la sélection nationale depuis le début du tournoi.

Bien plus qu'un transporteur

En assurant cette passerelle aérienne entre le Royaume et les villes hôtes du Mondial, Royal Air Maroc confirme également son rôle d'ambassadeur du Maroc à l'international. À travers cette mobilisation exceptionnelle, la compagnie contribue au rayonnement de la destination Maroc, met en valeur son savoir-faire logistique et renforce son image de transporteur capable de relever les défis des grands événements internationaux. Le parcours exceptionnel des Lions de l'Atlas offre également une formidable vitrine à Royal Air Maroc. Chaque vol spécial devient une opération de communication grandeur nature, relayée sur les réseaux sociaux et dans les médias internationaux. Les images d'appareils remplis de supporters vêtus de rouge, chantant à l'unisson avant même leur arrivée sur le sol américain, participent à la promotion d'un Maroc uni derrière son équipe nationale. Alors que les Lions rêvent désormais d'une place dans le dernier carré de la Coupe du monde, Royal Air Maroc continue, elle aussi, de jouer pleinement son rôle. Dans les airs comme dans les stades, la compagnie nationale est devenue, au fil de cette épopée mondiale, le véritable douzième homme de la sélection marocaine. ▶

Terrorisme Le Maroc déjoue un projet d'attentats d'envergure

Les services antiterroristes ont annoncé, lundi 6 juillet 2026, avoir porté un nouveau coup aux réseaux jihadistes en démantelant une cellule affiliée à la branche sahélo-saharienne de Daech. Selon les autorités, le groupe, dont les préparatifs étaient parvenus à « un stade avancé », projetait de commettre des attentats de grande ampleur sur le territoire national.

L'opération, coordonnée par le Bureau central d'investigations judiciaires (BCLJ), a conduit à l'interpellation simultanée de dix individus dans plusieurs villes du Royaume, notamment à Agadir, Taroudant, Casablanca, El Hajeb, Tétouan, Fquih Ben Salah et Safi. Cette intervention d'envergure s'inscrit dans le cadre de la stratégie proactive des services de sécurité visant à neutraliser les menaces terroristes avant leur passage à l'acte. Parmi les personnes arrêtées figurent un ancien condamné dans une affaire de terrorisme ainsi qu'un mineur, signe, selon les enquêteurs, de la capacité persistante des organisations extrémistes à recruter des profils variés, y compris parmi les plus jeunes. Le BCLJ précise que cette opération a été rendue possible grâce à des renseignements précis fournis par la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST). Les investigations ont mis au jour un projet visant à porter gravement atteinte à l'ordre public et à la sécurité des citoyens ainsi qu'à celle des biens, à travers des actions terroristes soigneusement préparées. Les perquisitions menées aux domiciles des suspects ont permis la saisie d'un important



Les premiers éléments de l'enquête révèlent que les membres présumés du groupe avaient prêté allégeance au chef de Daech.

matériel comprenant des armes blanches, des tenues militaires, des équipements électroniques, des supports numériques ainsi que plusieurs documents et contenus à caractère extrémiste. Les enquêteurs ont également découvert des éléments techniques liés à la fabrication d'engins explosifs improvisés, laissant penser que la cellule disposait déjà des moyens nécessaires pour concrétiser ses projets.

L'une des découvertes les plus préoccupantes a été réalisée dans un entrepôt situé à Inzegane, près d'Agadir. Les forces de sécurité y ont mis au jour un véhicule tout-terrain dont le résér-

voir avait été modifié dans un atelier clandestin. Selon les premières constatations, cette transformation aurait eu pour objectif de transformer le véhicule en arme potentielle, susceptible d'être utilisée dans une attaque-suicide ou dans une opération de type « voiture-bélier » contre des sites sensibles.

Par mesure de précaution, les autorités ont procédé à l'évacuation des habitants vivant à proximité de l'entrepôt avant l'intervention d'unités spécialisées dans le déminage et les explosifs. Les experts ont inspecté le véhicule au moyen de robots télécommandés et d'équipements de

détection de haute technologie afin d'écartier tout risque immédiat.

La fouille du dépôt a également permis la découverte de plusieurs bonbonnes de gaz, d'autocoupeurs, de matériel de soudure, de câbles électriques ainsi que de substances chimiques solides et liquides. Autant d'éléments susceptibles d'entrer dans la fabrication d'engins explosifs artisanaux, renforçant les soupçons quant au degré de préparation atteint par cette cellule.

Les premiers éléments de l'enquête révèlent par ailleurs que les membres présumés du groupe avaient prêté allégeance au chef de Daech et entretenaient des liens directs avec les responsables de la branche sahélo-saharienne de l'organisation terroriste. Ces derniers leur auraient donné pour consigne de demeurer au Maroc afin d'y mener des opérations terroristes et subversives, plutôt que de rejoindre les zones d'influence de l'organisation à l'étranger, illustrant ainsi une évolution de la stratégie de Daech consistant à privilégier l'activation de cellules locales.

Les suspects majeurs ont été placés en garde à vue, tandis que le mineur fait l'objet d'une mesure de surveillance spécifique. L'enquête, conduite sous la supervision du parquet compétent en matière de terrorisme, se poursuit afin d'identifier d'éventuels complices, de retracer les circuits de financement de la cellule et de déterminer l'étendue de ses connexions avec les réseaux jihadistes opérant dans la région sahélo-saharienne. ▶

**LEAVE MEMORIES.
NOT WASTE.**



BAHRI

Together for Cleaner Beaches



Côté BASSE-COUR



Le drapeau national profané par des Algériens de France La haine en étendard

L'ambassade du Maroc en France a annoncé, lundi 6 juillet 2026, avoir déposé une plainte à la suite des graves incidents survenus le samedi 4 juillet à Aubervilliers, en région parisienne, dans le sillage de la rencontre de Coupe du monde opposant le Maroc au Canada. La représentation diplomatique dénonce des actes d'une extrême gravité mêlant outrage au drapeau national, appels à la haine et provocations ciblant le Royaume. Dans un communiqué, l'ambassade condamne « avec la plus grande fermeté » les agissements perpétrés dans le quartier des Quatre-Chemins, où le drapeau marocain a été publiquement arraché, piétiné, déchiré puis incendié par plusieurs individus qui, selon les images relayées sur les réseaux sociaux, scandaient des slogans revendiquant leur origine algérienne. Pour la représentation diplomatique, ces actes ne sauraient être réduits à de simples débordements de supporters ou à des faits divers liés à l'effervescence sportive. Ils constituent une atteinte délibérée à un emblème de la souveraineté du Royaume, un symbole qui incarne l'histoire, l'unité et l'identité nationale du peuple marocain. En s'en prenant au drapeau, c'est toute une nation qui est visée dans ce qu'elle représente de plus fédérateur. L'ambassade estime que



Un geste de haine qui ne doit pas rester impuni...

cet outrage revêt une gravité particulière dans la mesure où il s'accompagne de comportements susceptibles d'alimenter la haine, les tensions communautaires et les antagonismes entre populations vivant sur le territoire français. De tels actes, souligne-t-elle, sont incompatibles avec les principes de respect mutuel, de fraternité et de coexistence pacifique qui doivent prévaloir dans une société démocratique.

La représentation diplomatique rappelle également que ces agissements ont profondément choqué les Marocains résidant en France, les Franco-Marocains ainsi que l'ensemble des citoyens attachés aux valeurs de tolérance et de vivre-ensemble. Elle insiste sur le fait que la liberté d'expression ne saurait en aucun cas servir de prétexte à l'outrage envers les symboles d'un État ni à la diffusion de discours de haine susceptibles d'attiser les divisions.

En décidant de saisir la justice française, l'ambassade entend obtenir que toute la lumière soit faite sur ces faits et que leurs auteurs répondent de leurs actes, réaffirmant que les symboles nationaux, comme les principes de respect entre les peuples, doivent être protégés contre toute forme de violence, d'incitation à la haine ou de provocation. ▀

Gestion des déchets

Le chaos qui embarrasse Casa Baïa

Le chaos qui a accompagné la passation des marchés de collecte des déchets entre Averda et les nouveaux délégataires à Casablanca ne se résume pas aux défaillances de l'opérateur sortant. Si l'état de délabrement avancé des camions et engins récupérés par Arma et SOS NDD met clairement en cause le manque d'entretien reproché à Averda, cette crise soulève également des interrogations sur le rôle de la SDL Casa Baïa, chargée du pilotage de ces contrats stratégiques.

Face à une situation devenue intenable dans plusieurs arrondissements, le wali de la région Casablanca-Settat Mohamed Mhida a exprimé sa vive colère lors d'une réunion de crise tenue vendredi. Selon plusieurs sources, il a vivement recadré les différents intervenants, estimant qu'il était inconcevable que la capitale économique se retrouve envahie par les déchets en raison d'une transition aussi mal préparée. Il a exigé un retour immédiat à un niveau de service normal et sommé les nouveaux délégataires de mobiliser tous les moyens nécessaires, y compris en recourant à la location d'engins, afin de mettre fin à cette situation.

Mais au-delà de cette réaction d'urgence, une question est posée par les observateurs locaux: comment une telle situation a-t-elle pu se produire ? Si le cahier des charges imposait des obligations de maintenance à l'ancien délégataire, leur respect a-t-il été contrôlé de manière suffisamment rigoureuse tout au long du contrat ? Des inspections régulières ont-elles été menées ? Les pénalités prévues ont-elles été effectivement appliquées en cas de manquement ? L'autre interrogation porte sur le « blindage » du cahier des charges nouveau et ancien. Celui-ci prévoyait-il des garanties suffisamment solides pour assurer la restitution d'un parc matériel en bon état à l'issue du contrat ? Ou existe-t-il une faille qui a permis à l'ancien délégataire de restituer des équipements largement dégradés, compliquant considérablement la prise de relais par les nouveaux opérateurs ? À cette équation s'ajoute un paramètre de poids : la gestion de la collecte des déchets et du nettoyage à Casablanca représente un marché de plus d'un milliard de dirhams par an. Un tel volume financier impose un niveau d'exigence élevé en matière de contrôle, de transparence et de reddition des comptes. Car lorsque les montants en jeu sont aussi considérables, le moindre relâchement dans le suivi de l'exécution des contrats nourrit inévitablement les interrogations sur l'efficacité des mécanismes de surveillance et sur la capacité des autorités délégataires à faire respecter, sans concession, les obligations prévues par le cahier des charges. Cette crise qui dégage de mauvais relents a également pris une dimension sociale, obligeant les autorités à intervenir pour garantir la reprise des salaires d'Averda par les nouveaux délégataires avec maintien de leurs acquis et pour débloquer le paiement des salaires du mois de juin. Si la situation semble progressivement revenir à la normale, cet épisode met en évidence les limites du dispositif de suivi des contrats de gestion déléguée. Au-delà des responsabilités d'Averda, c'est toute la chaîne de contrôle qui est désormais interrogée. Le coup de gueule du wali apparaît ainsi comme un rappel à l'ordre adressé non seulement aux opérateurs, mais aussi à tous les acteurs chargés d'anticiper, de contrôler et de sécuriser l'exécution de marchés publics aussi sensibles pour le quotidien des Casablancais. ▀



Youssef Chakour, directeur général de la SDL Casa Baïa.

Football

Le MAS sur le toit du Maroc

Il aura fallu patienter plus de quatre décennies pour revoir le Maghreb Association Sportive de Fès troyer les sommets du football national. Quarante et un ans après son dernier sacre, le MAS a écrit, au terme de la saison 2025-2026, l'une des plus belles pages de son histoire en décrochant son cinquième titre de champion du Maroc. Le verdict est tombé lors de la 30e et ultime journée de la Botola Pro D1. Opposés à l'Olympique Dcheira, les Jaune et Noir n'ont laissé aucune place au doute en s'imposant avec autorité (2-0), validant ainsi une saison remarquable et offrant à toute une ville un moment de bonheur longtemps attendu. Avec 59 points au compteur, les Fassis terminent en tête du classement, devançant la RS Berkane (57 points) et le Raja de Casablanca (56 points), au terme d'un championnat particulièrement disputé où le suspense est resté entier jusqu'aux derniers instants.

Ce titre possède une saveur toute particulière. Il met un terme à quarante et une années d'attente pour un club au riche palmarès, qui n'avait plus été sacré champion depuis 1985. Les générations se sont succédé sans connaître les joies d'un nouveau championnat, faisant de ce cinquième sacre un véritable événement historique pour les supporters du MAS. Fondé en 1946, le club fassi enrichit ainsi son prestigieux palmarès après ses précédents titres de champion remportés en 1965, 1979, 1983 et 1985. Un retour au premier plan qui confirme la renaissance d'une institution longtemps considérée comme l'un des bastions historiques du football marocain. Plus qu'un exploit ponctuel, ce titre récompense une équipe qui a fait preuve de constance tout au long de la saison. Solide défensivement, discipliné tactiquement et capable de faire la différence dans les moments décisifs, le MAS a progressivement pris l'ascendant sur ses concurrents directs. Alors que plusieurs formations se sont disputé le fauteuil de leader durant la saison, les Fassis ont su conserver leur sang-froid lors du sprint final pour transformer leur rêve en réalité.

Fès en fusion

À peine le coup de sifflet final retenti, la ville de Fès s'est transformée en immense scène de célébration. Les avenues, les places publiques et les quartiers historiques ont été envahis par une marée jaune et noire. Drapeaux flottant au vent, chants repris en chœur, klaxons, fumigènes et scènes de liesse populaire ont rythmé une nuit que les



supporters n'oublieront jamais. Des milliers de fans ont accompagné les joueurs, véritables héros du jour, dans une communion exceptionnelle qui rappelle combien le MAS dépasse le simple cadre sportif. Pour de nombreux Fassis, ce club constitue un élément fort de l'identité de la capitale spirituelle du Royaume. Les images des célébrations, largement relayées sur les réseaux sociaux, témoignent d'une émotion rare : joueurs en larmes, anciens dirigeants émus, familles entières dans les rues, jeunes et moins jeunes réunis autour d'un même bonheur. Une ferveur qui illustre l'attachement indéfectible d'une ville à son club. Au-delà du trophée, ce cinquième titre ouvre de nouvelles perspectives au MAS. Champion du Maroc, le club retrouvera désormais les compétitions africaines avec l'ambition de renouer également avec son glorieux passé continental. Pour les dirigeants, l'enjeu sera désormais de consolider ce succès, de préserver la stabilité sportive et financière du club et de bâtir une équipe capable de confirmer cette renaissance sur la durée. Une chose est certaine : le 6 juillet 2026 restera gravé dans la mémoire collective des supporters fassis comme le jour où le MAS est redevenu roi du football marocain. Après quarante et une années d'attente, la capitale spirituelle du Royaume peut enfin célébrer le retour de son club au sommet. ▀



Côté **BASSE-COUR**



Canicule Le Maroc sous le dôme de chaleur



S'hydrater régulièrement en période caniculaire.

L'été ne fait que commencer, mais les thermomètres affichent déjà des valeurs dignes du mois d'août. Au Maroc comme dans plusieurs pays européens, les températures dépassent régulièrement les 40 °C, tandis que certaines régions enregistrent des pics proches ou supérieurs à 45 °C. Cette nouvelle vague de chaleur, alimentée par un puissant anticyclone – souvent qualifié de « dôme de chaleur » –, met en évidence la vulnérabilité croissante des territoires méditerranéens face au dérèglement climatique.

Si les épisodes caniculaires ont toujours existé, leur fréquence, leur intensité et leur durée connaissent une accélération préoccupante. Les climatologues s'accordent désormais sur un constat : les vagues de chaleur extrême deviennent plus longues, plus précoces et plus étendues, sous l'effet du réchauffement climatique provoqué par les émissions de gaz à effet de serre.

Le Maroc en première ligne

Situé au carrefour de l'Atlantique, de la Méditerranée et du Sahara, le Maroc figure parmi les pays les plus exposés aux conséquences du changement climatique. Chaque été, plusieurs provinces de l'intérieur enregistrent des températures supérieures à 45 °C, notamment dans les régions de Marrakech-Safi, Béni Mellal-Khénifra, Drâa-Tafilalet, Fès-Meknès et l'Oriental. Les villes côtières connaissent pour leur part un phénomène d'« îlot de chaleur urbain », où le béton, l'asphalte et la faible présence d'espaces

verts empêchent le refroidissement nocturne. Cette chaleur extrême intervient dans un contexte déjà marqué par plusieurs années de sécheresse, une baisse des précipitations et une pression croissante sur les barrages. L'évaporation s'accélère, les besoins en irrigation augmentent et la demande en eau potable atteint des niveaux records. Pour l'agriculture, premier consommateur d'eau du Royaume, l'équation devient particulièrement complexe. Les cultures souffrent du stress hydrique, les rendements diminuent et les éleveurs doivent faire face à une raréfaction des pâturages.

Cette vague de chaleur ne se traduit pas uniquement par des températures record. Elle accroît également de manière significative le risque d'incendies de forêt. Pour la période du 6 au 12 juillet, l'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF) a placé plusieurs régions du pays sous surveillance renforcée, à la lumière de ses modèles de prévision qui croisent les données météorologiques, la nature du couvert forestier, son degré d'inflammabilité et les caractéristiques topographiques des territoires.

Le niveau de vigilance le plus élevé, correspondant à une alerte rouge, concerne douze provinces, parmi lesquelles Berkane, Nador, Taourirt, Guercif, Ifrane, Taounate, Taza, Khénifra, Al Haouz, Essaouira, Agadir-Ida-Ou-Tanane et Taroudant. Dans ces zones, la combinaison de températures extrêmes, d'une végétation desséchée, de vents parfois soutenus et d'une faible humidité favorise des départs de feu susceptibles de se propager rapidement.

Un niveau de risque élevé est également signalé dans plusieurs autres provinces, notamment Chefchaouen, Tanger-Assilah, Larache, Tétouan, Fès, Kénitra, Rabat, Salé, Skhirate-Témara, Béni Mellal ou encore Midelt, tandis que d'autres territoires sont placés en vigilance modérée. Cette situation rappelle que les canicules ne constituent pas seulement un défi sanitaire. Elles représentent aussi une menace croissante pour les écosystèmes forestiers, la biodiversité, les activités agricoles et les populations vivant à proximité des massifs boisés. Dans un contexte de sécheresse persistante, les autorités appellent les citoyens à faire preuve de la plus grande vigilance, en évitant tout comportement susceptible de provoquer un départ de feu et en signalant immédiatement toute fumée ou tout incendie aux services compétents. ▸

Quelques chiffres clés

- * Les dix années les plus chaudes jamais enregistrées dans le monde se situent toutes après 2014.
- * La région méditerranéenne se réchauffe environ 20 % plus vite que la moyenne mondiale.
- * Au Maroc, les ressources en eau renouvelables par habitant ont fortement diminué en quelques décennies, plaçant le pays en situation de stress hydrique structurel.
- * Les épisodes de chaleur extrême devraient devenir plus fréquents, plus longs et plus intenses au cours des prochaines décennies selon les projections climatiques.

Haute autorité de la santé

Le Conseil d'administration désormais au complet

Avec la nomination récente des nouveaux membres de son Conseil d'administration, la Haute Autorité de la Santé (HAS), instaurée par la loi 07.22, entre dans une nouvelle phase de son développement institutionnel. Il s'agit de Fouzi Benabdenbi ; Salama Endifi ; Sanaz Reda ; Abdelhafid Debbagh et Nadia Ettahiri Ejjouti. Le président, Mustapha Aboumaarouf, avait été nommé en octobre 2024 par le Roi en Conseil des ministres. Le fonctionnement de cet organe garantit la transparence et l'objectivité des évaluations qu'elle conduit, notamment grâce à son indépendance vis-à-vis du ministère de la Santé. Cette étape marque l'achèvement de sa mise en place et ouvre la voie à l'exercice effectif des prérogatives qui lui sont conférées par la loi n° 07-22.



Mustapha Aboumaarouf, président de la HAS.

Érigée en autorité publique indépendante, la HAS a pour vocation d'assurer la continuité de l'action de l'État dans le domaine de la santé, de renforcer la gouvernance du système national de santé et de veiller à l'amélioration continue de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité des soins. Désormais dotée de l'ensemble de ses instances dirigeantes, elle pourra déployer pleinement son action autour de quatre axes stratégiques : l'évaluation des technologies et des produits de santé, l'élaboration des référentiels de bonnes pratiques, l'accréditation des établissements de santé ainsi que la certification des professionnels de santé. Autant de leviers appelés à contribuer à une régulation plus performante du secteur et à l'amélioration de la prise en charge des citoyens. ▸



Côté **BASSE-COUR**



Beurgeois
GENTLEMAN

DES MILLIARDAIRES SYMPAS ÇA EXISTE...

Jeremy Grantham est un milliardaire porté sur l'écologie. Il a décidé de son vivant de consacrer 98 % de sa fortune à l'environnement. C'est un immigré britannique, arrivé à New York il y a de cela une quarantaine d'années. Il est connu à Wall Street pour annoncer les crises, mais également pour être un fervent écologiste et participer aux manifestations environnementales. Sa société gère plus de mille milliards de MAD (dirhams marocains) d'actifs. Il n'est pas aimé à cause de son activisme environnemental. Il passe pour un fou car il veut consacrer presque toute sa fortune (98 %), soit environ 10 milliards de MAD, à la cause environnementale. Si nombre d'investisseurs généreux acceptent de céder une bonne partie de leur richesse aux bonnes œuvres, peu d'entre eux abandonneraient la quasi-totalité de leur argent et encore moins de leur vivant. Jeremy Grantham avoue se sentir seul. Aux États-Unis, seuls 2% des dons philanthropiques vont aux projets « verts », selon ce que rapporte le journal Les Échos. Sa démarche reste incomprise. Jeremy Grantham leur répond ainsi : « Ils sont à la recherche d'argent facile. Mais s'asseoir sur leur tas d'or, alors que les océans montent, ne leur permettra pas de rester au sec » ! Seul contre tous, Jeremy Grantham est sûr d'avoir raison. Appuyé par de nombreuses décisions qui l'ont sauvé par le passé de mauvais investissements, comme en l'an 2000 lorsqu'il décide de transformer le portefeuille de ses clients en une combinaison de liquide et d'obligations, l'investisseur estime encore une fois ne pas se tromper. « Mon pari sera payant à long terme. Le risque environnemental est le seul qui a 100% de chance d'arriver. Et c'est paradoxalement le seul dont Wall Street se fiche ! Le problème est qu'on ne sait ni quand, ni où, ni comment cela



se traduira. Et quelles seront les conséquences financières pour Facebook, Pfizer et les obligations chinoises », ajoute-t-il. Véritable spéculateur dans l'âme, Jeremy Grantham pense encore avoir vu plus loin que tous les autres. Selon lui, le jour où une taxe carbone sera instaurée, la capitalisation des entreprises s'effondrera, peu importe leur secteur d'activité. Pour lui, cela ne fait aucun doute, car la valeur de la plupart des entreprises est corrélée à celle du pétrole. Or les réserves du pétrole diminuent. Les réserves de la mer du Nord, de l'Afrique et de la Russie ont passé leur pic maximal de production et évoluent vers la fin... Seuls les réserves de l'Amérique du Nord n'ont pas encore atteint leur pic de production.

Les investisseurs qui continuent de croire dans les compagnies pétrolières risquent de déchanter. Selon les prédictions du Britannique, l'argent va passer de l'ancienne économie, basée sur le pétrole, à la nouvelle économie qui se construira autour des énergies vertes. Ainsi, les gagnants seront ceux qui miseront sur les entreprises qui anticipent ce changement. « La décarbonation de l'économie va apporter des fortunes à ceux qui en font le pari. Un changement de paradigme est en train d'avoir lieu, peut-être l'événement économique le plus important depuis la révolution industrielle », appuie-t-il. Lui-même parie sur le lithium et le cuivre qui vont devenir les piliers de l'économie future qu'il entrevoit. Il soutient plusieurs start-up vertes comme Quantum Scape, une entreprise qui promet de révolutionner les batteries. ▀

Beurgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

ReliX Le Maroc invente la fiabilité industrielle de demain

Le Cluster Maintenance 4.0 franchit une nouvelle étape dans la modernisation de l'industrie en annonçant le lancement officiel de ReliX. Il s'agit d'une nouvelle catégorie dédiée à la fiabilité industrielle et un mouvement panafricain qui ambitionne de transformer les pratiques de maintenance à l'ère de l'intelligence artificielle, de la donnée et de la transition durable. Conçu au Maroc, ReliX entend faire du Royaume un pionnier africain dans la conception de nouveaux référentiels industriels.

Présenté comme bien plus qu'un simple outil technologique, ReliX se veut une approche globale de la performance industrielle. Son objectif est de replacer la fiabilité au cœur de la compétitivité des entreprises, en intégrant les dimensions technologiques, humaines, énergétiques et environnementales dans une vision unique.

Cette initiative est née d'un constat partagé par les industriels marocains. Malgré les avancées spectaculaires de la digitalisation, de l'intelligence artificielle, des capteurs intelligents ou encore des jumeaux numériques, les pratiques de maintenance demeurent, dans de nombreux sites industriels, largement fondées sur des interventions réactives ou des calendriers prédéfinis. Un paradoxe que le Cluster Maintenance 4.0 entend désormais corriger. Pour répondre à



Abdennour Jbili, président Cluster maintenance 4.0.

ce défi, ReliX propose un référentiel inédit structuré autour de trois piliers complémentaires. Le premier est l'Hexagon, un cadre méthodologique articulé autour de six dimensions : Percevoir, Prédire, Prescrire, Performer, Personnes et Planète, qui vise à intégrer aussi bien les technologies de pointe que les enjeux humains et environnementaux. Le second repose sur un modèle de maturité en cinq niveaux permettant aux entreprises d'évaluer leur progression, depuis une maintenance essentiellement réactive jusqu'à un fonctionnement industriel

autonome. Enfin, un code de sept principes définit les valeurs et la culture de la fiabilité que le mouvement souhaite promouvoir.

Pour les initiateurs du projet, ReliX marque un changement de paradigme. « ReliX n'est pas un outil de plus. C'est une nouvelle manière de penser la fiabilité. Une catégorie qui dépasse les machines pour embrasser les hommes, les données, l'énergie et le climat », souligne le Cluster Maintenance 4.0. Au-delà de sa dimension méthodologique, ReliX se présente également comme un véritable mouvement collaboratif destiné à fédérer

industriels, universités, écoles d'ingénieurs, startups, centres de recherche et experts autour d'une vision commune de l'industrie du futur adaptée aux réalités africaines. Afin d'assurer son déploiement, le Cluster prévoit un ambitieux programme d'animation au cours des douze prochains mois. Celui-ci comprendra des podcasts mensuels, des webinaires spécialisés, des masterclass animées par des experts internationaux, la création de communautés ReliX en Afrique du Nord, de l'Ouest et de l'Est, ainsi que l'organisation de la première édition du ReliX Summit Africa, actuellement en préparation. À travers cette initiative, le Cluster Maintenance 4.0 entend également renforcer le positionnement du Maroc comme hub industriel et technologique continental. En développant un référentiel conçu localement mais pensé pour répondre aux défis des industries africaines, le Royaume affirme sa capacité à produire des solutions innovantes à forte valeur ajoutée et à les exporter à l'échelle du continent. En plaçant la fiabilité industrielle au croisement de l'innovation technologique, du développement des compétences et de la performance environnementale, ReliX ambitionne de devenir une référence africaine de la maintenance de nouvelle génération et d'accompagner la transformation des industries vers des modèles plus intelligents, plus résilients et plus durables. ▀



Le Maigret du CANARD



Tribunaux paralysés

Les avocats décrètent un mois de juillet sans défense



Au cœur du conflit figure essentiellement la réforme du régime fiscal applicable aux avocats.

Si les avocats sont décidés à défendre leurs intérêts jusqu'au bout, ce sont surtout les citoyens qui risquent de subir les conséquences de ce blocage.

JAMIL MANAR

Le bras de fer entre les avocats et le gouvernement franchit un nouveau palier. Les barreaux du Royaume ont décidé d'observer, durant tout le mois de juillet, un mouvement de grève inédit baptisé « juillet sans défense », paralysant une grande partie de l'activité judiciaire. Derrière cette mobilisation d'une ampleur rarement égalée se joue bien davantage qu'un simple conflit corporatiste : c'est l'avenir de la profession d'avocat, mais aussi le fonctionnement de la justice, qui se retrouvent au cœur des débats.

À l'appel de l'Association des barreaux du Maroc (ABAM), les avocats suspendent leur participation à la quasi-totalité des audiences, à l'exception des dossiers revêtant un caractère urgent, notamment ceux liés aux libertés individuelles, aux gardes à vue ou aux situations humanitaires. L'expression « juillet sans défense » illustre la volonté des robes

noires de marquer les esprits. En désertant les salles d'audience pendant plusieurs semaines, elles souhaitent exercer une pression maximale sur les pouvoirs publics afin d'obtenir l'ouverture de véritables négociations. Selon les représentants de la profession, cette décision intervient après plusieurs mois de discussions infructueuses avec le ministère de la Justice et le gouvernement.

Au cœur du conflit figure essentiellement la réforme du régime fiscal applicable aux avocats. La profession dénonce des dispositions jugées particulièrement pénalisantes, notamment les mécanismes de retenue à la source, les modalités de déclaration fiscale et certaines nouvelles obligations administratives qu'elle estime inadaptées aux réalités de l'exercice de la profession.

Les avocats expliquent qu'ils ne contestent pas le principe de l'impôt, mais réclament un système plus équitable, mieux adapté à une profession dont les revenus sont extrêmement variables et dont une partie importante intervient dans le cadre de l'aide judiciaire ou de dossiers à faible rentabilité.

Ils estiment également que les réformes ont été élaborées sans concertation suffisante avec leurs représentants.

Au-delà de la fiscalité, les revendications portent également sur plusieurs chantiers structurels.

La profession réclame notamment une révision de la loi régissant la profession d'avocat ; une meilleure protection de l'indépendance des

avocats ; la préservation du secret professionnel ; une simplification des procédures administratives ; une véritable concertation sur les réformes touchant la justice.

Les représentants des barreaux considèrent que la profession subit, depuis plusieurs années, une accumulation de réformes qui fragilisent progressivement son indépendance et son équilibre économique.

Les justiciables, premières victimes

Si les avocats entendent défendre leurs intérêts, ce sont surtout les citoyens qui risquent de subir les conséquences immédiates de cette paralysie. Des milliers d'affaires civiles, commerciales, sociales ou familiales pourraient être reportées. Les délais, déjà particulièrement longs dans certaines juridictions, risquent de s'allonger davantage. Pour les entreprises, cette situation pourrait également retarder le règlement de litiges commerciaux, la conclusion de procédures de recouvrement ou encore certaines opérations nécessitant une décision judiciaire.

Les professionnels de la justice craignent un important effet de congestion dès la reprise des audiences. Cette crise intervient alors

que le Maroc poursuit un vaste chantier de modernisation de son système judiciaire. Digitalisation des procédures, amélioration du climat des affaires, accélération des délais de traitement des dossiers et renforcement de la sécurité juridique figurent parmi les priorités affichées par les pouvoirs publics. Dans ce contexte, une grève prolongée des avocats risque de freiner les efforts engagés pour améliorer l'efficacité de la justice.

Les observateurs rappellent que l'avocat constitue un acteur essentiel de la chaîne judiciaire, au même titre que les magistrats, les greffiers ou les auxiliaires de justice.

Plusieurs voix appellent désormais à une reprise rapide du dialogue.

Pour de nombreux spécialistes, une sortie de crise passe nécessairement par une négociation équilibrée permettant de concilier les impératifs de modernisation fiscale avec les spécificités de la profession.

Le défi consiste à préserver les recettes fiscales de l'État tout en garantissant les conditions d'exercice d'une profession considérée comme l'un des piliers de l'État de droit. Car derrière ce conflit se dessine une question fondamentale : comment réformer la justice sans l'adhésion de ceux qui la font vivre au quotidien? »

Coupe du monde : Les Lions de l'Atlas terrassent l'ours canadien





Le Maigret du CANARD



Élections législatives

Le RNI relance la machine à promesses

En prévision des élections législatives de septembre, le RNI ressort l'arme qui lui réussit le mieux : les promesses. Emploi, prêts sans intérêts, nouvelles allocations, justice territoriale... Un programme ambitieux qui soulève une question toute simple : pourquoi annoncer aujourd'hui ce que cinq années au pouvoir n'ont pas permis de réaliser ?

encore la création d'un fonds de prêts productifs sans intérêts pour les jeunes entrepreneurs composent un véritable inventaire à la Prévert. Chaque catégorie sociale semble repartir avec son lot de promesses: les jeunes auront leurs crédits, les salariés leurs allocations, les saisonniers leurs garanties et les territoires leur justice économique. À écouter les responsables du parti, tout semble désormais possible. Il suffirait d'un nouveau mandat pour résoudre ce que cinq années de gouvernance n'ont pas permis de régler. Une rhétorique qui prête à sourire : le RNI promet aujourd'hui de réparer demain ce qu'il n'a pas réussi à corriger hier. Le paradoxe est d'autant plus frappant que le parti revendique simultanément un bilan « historique ». Plus de 850 000 emplois auraient été créés, les équilibres macroéconomiques pré-

AHMED ZOUBAÏR

À quelques semaines des élections législatives du 23 septembre, le Rassemblement national des indépendants (RNI) semble avoir retrouvé l'un de ses exercices favoris : la distribution de promesses. Après cinq années passées aux commandes du gouvernement, le parti s'emploie aujourd'hui à déployer un nouveau catalogue d'engagements qui donne parfois l'impression de découvrir un programme d'opposition plutôt que le bilan d'une majorité sortante. Réuni récemment à Casablanca pour présenter son « Programme des Indépendants », le RNI promet une nouvelle fois de faire de l'emploi la priorité nationale. Le chômage serait ramené à 9 % d'ici 2030, grâce à une croissance économique de 5 %, une hausse de l'investissement à 33 % du PIB et une politique active de l'emploi. Sur le papier, l'équation paraît séduisante. Dans la réalité, elle ressemble davantage à un exercice d'optimisme qu'à une démonstration économique. Le plus étonnant reste sans doute le calendrier. Pourquoi attendre l'approche des élections pour annoncer des mesures que le parti, fort d'une majorité confortable au Parlement et à la tête du gouvernement



depuis 2021, aurait pu engager bien plus tôt? La question ne manque pas d'alimenter les critiques d'une opposition qui dénonce un « programme bis » destiné avant tout à séduire un électeur éprouvé par la hausse inquiétante

du chômage et l'érosion du pouvoir d'achat au-delà du supportable. La nouvelle « allocation de retour à l'emploi », prolongée de six à douze mois, les contrats à durée indéterminée pour certains travailleurs saisonniers, ou

servés et les grands chantiers sociaux lancés. Si le diagnostic est aussi positif, pourquoi un nouveau plan d'urgence pour l'emploi ? Et si, au contraire, la situation exige de nouvelles mesures d'une telle ampleur, n'est-ce pas

LES PROMESSES DE 2021 : LE RNI FACE À SON PROPRE MIROIR

En 2021, le RNI avait bâti sa campagne sur un ambitieux « contrat de confiance » avec les Marocains. Cinq ans plus tard, alors que le parti s'appête à dévoiler une nouvelle salve de promesses en vue des législatives de septembre 2026, nombre de ses engagements emblématiques demeurent inachevés, partiellement réalisés, ou ont tout simplement disparu des radars.

Les principales promesses de 2021 :

- * Créer un million d'emplois au cours du mandat.
- * Accorder une allocation de 1.000 DH par mois aux personnes âgées de plus de 65 ans sans pension.
- * Mettre en place le médecin de famille et garantir un véritable parcours de soins.

- * Déployer la carte « Sihati », censée simplifier et numériser l'accès aux soins.
- * Généraliser le tiers payant pour les consultations, les médicaments et les hospitalisations.
- * Revaloriser les enseignants, avec un salaire d'entrée de 7.500 DH nets.
- * Généraliser les allocations familiales, les cantines, le transport scolaire et le préscolaire.
- * Créer un « Pass Jeunes » favorisant la mobilité, la culture et l'emploi.
- * Moderniser l'administration grâce à une digitalisation accélérée des services publics.

Le constat cinq ans après :

Si plusieurs grands chantiers sociaux ont été engagés sous l'impulsion royale, notamment la généralisation de la protection sociale, nombre de promesses spécifiquement portées par le RNI restent encore loin des objectifs annoncés. Le million d'emplois demeure un horizon difficilement atteignable, la carte « Sihati » n'a jamais véritablement trouvé sa place dans le quotidien des citoyens, le médecin de famille tarde à devenir une réalité, tandis que l'allocation universelle de 1.000 DH pour les seniors sans retraite n'a jamais été généralisée comme promise. Autant d'engagements qui reviennent aujourd'hui hanter une nouvelle campagne électorale où le RNI demande aux électeurs... de lui accorder une nouvelle fois le bénéfice... de la promesse. ▶



Le Maigret du CANARD



L'aveu que les politiques menées jusqu'ici n'ont pas produit les résultats espérés ? Le RNI joue ainsi sur deux tableaux : défendre son bilan tout en promettant un nouveau départ. Une gymnastique politique classique, mais délicate. Car les électeurs ne jugeront plus seulement les intentions ; ils compareront les promesses de 2026 avec celles de 2021 (lire encadré) lorsque le parti s'était déjà engagé à créer un million d'emplois, à renforcer l'État social et à améliorer sensiblement le pouvoir d'achat. Reste enfin la question du financement. Fonds de prêts sans intérêts garantis par l'État, allocations élargies, nouvelles politiques de l'emploi, accompagnement régional... Ces annonces représentent potentiellement plusieurs milliards de

dirhams. Or, le parti reste discret sur leur coût global, les sources de financement ou les arbitrages budgétaires nécessaires. Dans un contexte marqué par une forte pression sur les finances publiques, ces précisions seront déterminantes pour mesurer la crédibilité du programme. En politique, les campagnes électorales ressemblent souvent à une saison de soldes: les promesses fleurissent, les chiffres deviennent généreux et les lendemains paraissent toujours meilleurs. Le fameux demain, on rase gratis! Le RNI n'échappe pas à cette règle. Reste à savoir si les électeurs verront dans ce nouveau catalogue un projet crédible pour les cinq prochaines années... ou simplement une nouvelle édition des promesses de la précédente

campagne, remise au goût du jour. Car en matière électorale, une maxime semble toujours d'actualité: les programmes changent de couverture, mais les promesses, elles, finissent souvent par se recycler. Aux dernières nouvelles, la persistance de la contestation au sein du RNI dans la région du Souss, alimentée par des considérations à la fois culturelles et socio-économiques, aurait finalement conduit le parti à renoncer à présenter la secrétaire d'État dans la circonscription d'Inezgane. Face à cette fronde locale, Aziz Akhannouch chercherait désormais à lui trouver un point de chute à Casablanca. Après le vent contraire du Souss, le RNI espère sans doute trouver dans la capitale économique une piste d'atterrissage plus dégagée. ▀

Digitalisation Attijariwafa bank dévoile cinq projets d'innovation en intelligence artificielle

Attijariwafa bank a organisé, en partenariat avec Onepoint, cabinet international de conseil en transformation numérique, le Demo Day de la sixième édition de Wenov Think & Make x IA Center. Il s'agit d'un programme d'intrapreneuriat dédié à l'intelligence artificielle qui mobilise les collaborateurs autour de projets à fort impact.

Placée sous le thème « L'intelligence artificielle au service de la transformation bancaire », cette finale a consacré plusieurs mois de travail collaboratif au cours desquels des équipes pluridisciplinaires ont imaginé, conçu et prototypé des solutions innovantes destinées à répondre aux défis actuels du secteur bancaire.

Moment fort de cette édition, le Demo Day a permis de présenter au Comité exécutif du Groupe cinq solutions concrètes, conçues par les collaborateurs et désormais prêtes à être expérimentées avant leur déploiement opérationnel.

Ces projets couvrent des domaines stratégiques où l'intelligence artificielle est appelée à jouer un rôle déterminant : l'amélioration de l'expérience client, l'optimisation de l'expérience collaborateur, la lutte contre la fraude, le renforcement des dispositifs de gestion des risques et de conformité, ainsi que l'efficacité opérationnelle.

Les propositions retenues ont été évaluées selon plusieurs critères exigeants, notamment leur valeur ajoutée métier, leur faisabilité technologique, leur potentiel de création de valeur et leur capacité à être déployées à grande échelle dans l'ensemble des entités du Groupe.

Cette démarche illustre la volonté d'Attijariwafa bank de transformer les idées issues du terrain en solutions concrètes susceptibles d'améliorer durablement ses performances et la qualité des services proposés à ses clients.

Une démarche d'innovation structurée

Au-delà du concours d'idées, Wenov Think & Make s'inscrit dans une véritable



Avec Wenov Think & Make, Attijariwafa bank transforme les idées de ses collaborateurs en solutions d'avenir.

logique d'accompagnement de l'innovation.

Tout au long du programme, les équipes participantes ont bénéficié de l'expertise des consultants de Onepoint ainsi que des spécialistes du IA Center d'Attijariwafa bank. De l'identification des problématiques métier jusqu'à la préparation des présentations finales, les collaborateurs ont été accompagnés dans la structuration de leurs projets, la construction des business cases, l'évaluation du retour sur investissement (ROI), le prototypage des solutions et la préparation des démonstrations devant les instances dirigeantes.

Cette approche permet de transformer de simples idées en projets robustes, mesurables et directement exploitables, réduisant ainsi le délai entre l'innovation et sa mise en production.

Pour Attijariwafa bank, l'intelligence artificielle ne constitue pas uniquement une évolution technologique. Elle représente un levier stratégique destiné à réinventer les métiers de la banque, améliorer la relation client, renforcer la maîtrise

des risques, accroître la productivité des équipes et développer de nouveaux services à forte valeur ajoutée.

Le programme Wenov Think & Make x IA Center traduit cette conviction : les meilleures innovations sont celles qui émergent des collaborateurs eux-mêmes, au plus près des besoins des clients et des réalités opérationnelles.

L'initiative a été lancée sous l'impulsion de Mohamed El Kettani, Président-Directeur Général d'Attijariwafa bank, et inaugurée par Hassan El Bedraoui, Directeur Général Délégué en charge du Pôle Transformation, Innovation, Technologies et Opérations.

À cette occasion, ce dernier a rappelé que la première richesse du Groupe réside dans ses femmes et ses hommes.

« Notre véritable avantage compétitif réside dans nos collaborateurs. Leur créativité, leur expertise et leur capacité à unir leurs forces pour imaginer des solutions inédites constituent le socle de notre transformation », a-t-il souligné.

Même conviction du côté de Onepoint.

Pour El Mehdi Alaoui Mrani, Partner et Vice-Président de Onepoint Maroc, cette édition démontre que les entreprises disposent déjà, en interne, d'un formidable potentiel d'innovation.

« Attijariwafa bank démontre que les innovations les plus puissantes sont souvent celles qui naissent au sein même de l'entreprise. Notre rôle consiste à apporter les méthodes, les outils et l'expertise en intelligence artificielle permettant de transformer ces idées en solutions opérationnelles et créatrices de valeur », a-t-il déclaré.

Une ambition à l'échelle du continent africain

À travers cette initiative, Attijariwafa bank confirme sa volonté de faire de l'innovation un pilier de sa stratégie de développement. Présent dans 27 pays et fort de plus de 22 000 collaborateurs au service de plus de 12 millions de clients, le Groupe entend accélérer l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'ensemble de ses métiers afin de renforcer sa compétitivité, d'améliorer l'expérience client et de soutenir sa croissance sur le continent africain. Partenaire de cette transformation, Onepoint accompagne cette dynamique en mettant à disposition son expertise dans les domaines de la data, du cloud et de l'intelligence artificielle. Implanté au Maroc depuis 2024, le cabinet ambitionne d'accompagner les grandes organisations africaines dans leurs projets de transformation numérique, en conciliant innovation technologique, performance opérationnelle et développement durable. Avec Wenov Think & Make x IA Center, Attijariwafa bank démontre qu'à l'ère de l'intelligence artificielle, l'innovation ne repose pas uniquement sur les technologies les plus avancées, mais avant tout sur la capacité des organisations à mobiliser l'intelligence collective de leurs collaborateurs pour imaginer la banque de demain. ▀



Le Maigret du CANARD



Saïd Naciri et Abdenbi Bioui.

Affaire Escobar du Sahara

L'appel ouvrira-t-il une nouvelle boîte de Pandore?

La première manche judiciaire est terminée. Mais l'appel pourrait s'annoncer explosif, certains condamnés laissant entendre qu'ils pourraient dévoiler de nouveaux éléments et citer d'autres noms dans un dossier qui n'a sans doute pas encore livré tous ses mystères.

JAMIL MANAR

Après plus de deux ans et demi d'une procédure hors norme, marquée par plus de 80 audiences, la Chambre criminelle près la Cour d'appel de Casablanca a

rendu, jeudi 25 juin 2026, son verdict dans l'affaire dite « Escobar du Sahara ». Très attendu, ce jugement met un premier point final à l'un des dossiers judiciaires les plus retentissants de l'histoire récente du Maroc, tant par l'ampleur des accusations que par le profil des personnalités impliquées.

Le tribunal a prononcé de lourdes peines à l'encontre de plusieurs accusés. Le PAM Saïd Naciri, ancien président du Wydad de Casablanca et ex-président du Conseil préfectoral de Casablanca, a été condamné à dix ans de réclusion criminelle. Abdenbi Bioui, ancien président du Conseil de

la région de l'Oriental du même parti, a, pour sa part, écopé de douze ans de prison ferme. D'autres prévenus ont été condamnés à des peines allant de quelques années à dix ans d'emprisonnement, tandis que plusieurs accusés ont bénéficié d'un acquittement. Cette décision judiciaire intervient au terme d'un procès-fleuve qui a captivé l'opinion publique et suscité un intérêt médiatique exceptionnel, tant les ramifications de cette affaire semblaient toucher les sphères politique, économique et sécuritaire.

L'enquête trouve son origine dans les déclarations d'Ahmed Ben Brahim, surnommé « Escobar du Sahara », un ressortissant malien déjà condamné dans une précédente affaire de trafic de stupéfiants. Ses révélations ont conduit les autorités marocaines à déclencher une vaste enquête portant sur un réseau présumé de trafic international de cannabis, de blanchiment d'argent, de corruption et d'abus d'influence. Au fil des investigations, près d'une trentaine de personnes ont été poursuivies devant la justice. Les chefs d'accusation étaient particulièrement lourds : constitution d'une organisation criminelle, trafic international de stupéfiants, blanchiment de capitaux, corruption, falsification de documents officiels, usage de faux, abus d'influence ainsi que diverses infractions financières. Selon les déclarations d'Ahmed Ben Brahim, plusieurs complicités auraient permis l'organisation de l'acheminement de cargaisons de cannabis vers différents pays d'Afrique du Nord et du Sahel. Il a notamment désigné Saïd Naciri et Abdenbi Bioui comme des acteurs centraux de certaines opérations, évoquant également d'importants flux financiers supposément issus du trafic.

Bataille judiciaire intense

Tout au long des audiences, les deux principaux accusés ont catégoriquement rejeté les faits qui leur étaient reprochés. Leur défense a dénoncé un dossier essentiellement fondé sur les déclarations d'un trafiquant de drogue condamné, estimant que les accusations reposaient sur des témoignages contradictoires et ne s'appuyaient pas sur des preuves matérielles irréfutables. Les avocats ont longuement contesté la crédibilité du principal témoin, mettant en avant les nombreuses incohérences relevées entre ses différentes déclarations. Ils ont également remis en cause les procès-verbaux d'enquête, les investigations financières ainsi que plusieurs éléments produits par le ministère public, plaidant l'acquittement pur et simple de leurs clients.



Le Maigret du CANARD



Le parquet a, au contraire, défendu la solidité du dossier, estimant que les écoutes téléphoniques, les investigations patrimoniales, les mouvements financiers et les témoignages recueillis au cours de l'enquête démontraient l'existence d'un réseau criminel structuré bénéficiant de relais et de complicités à plusieurs niveaux.

Jugement historique

Avec ce verdict de première instance, la justice marocaine signe une décision qui fera date. Rarement un dossier aura autant mêlé criminalité organisée, soupçons de corruption, blanchiment de capitaux et implication de responsables politiques de premier plan. Si cette décision constitue une étape majeure dans cette affaire emblématique, elle ne marque toutefois pas son épilogue. Le jugement étant susceptible d'appel, une nouvelle bataille judiciaire devrait désormais s'ouvrir devant la juridiction compétente, laissant présager de nouveaux débats sur un dossier qui continuera sans doute d'alimenter l'actualité judiciaire et politique marocaine dans les mois à venir.

Si le jugement de première instance constitue une étape majeure dans cette affaire, il est loin d'en marquer le dénouement. Selon des informations de presse publiées au Maroc, plusieurs condamnés envisageraient de revoir leur stratégie de défense en appel et pourraient produire de nouveaux éléments qu'ils estiment susceptibles d'influencer le cours de la procédure.

D'après ces informations, certains des condamnés auraient évoqué la possibilité de faire état de faits supplémentaires et de citer d'autres personnalités qui, selon eux, auraient eu un lien avec le dossier, notamment des responsables, des élus, des parlementaires, des présidents de collectivités territoriales, des promoteurs immobiliers ou encore des hommes d'affaires. À ce stade, ces allégations n'ont toutefois fait l'objet d'aucune confirmation judiciaire et ne reposent sur aucune décision de justice. Leur éventuelle crédibilité dépendra des investigations complémentaires qui pourraient être ordonnées ainsi que de l'appréciation souveraine des juridictions saisies. Les mêmes sources indiquent également que certains condamnés estiment que l'ensemble des ramifications de cette affaire n'aurait pas encore été totalement mis au jour et que la procédure d'appel pourrait être l'occasion de présenter des éléments qui, selon eux, n'ont pas été suffisamment examinés lors du procès de première instance. Par ailleurs, Ahmed Ben Brahim, surnommé « Escobar du Sahara », se serait déclaré satisfait des condamnations prononcées, estimant qu'elles confortaient la version des faits qu'il défend depuis l'ouverture de cette procédure. À l'inverse, les condamnations de Saïd Naciri à dix ans de réclusion et d'Abdenbi Bioui à douze ans de prison ont provoqué une vive émotion parmi plusieurs condamnés, certains ayant, selon ces mêmes informations, laissé entendre qu'ils étaient prêts à faire de nouvelles révélations fracassantes au cours de la phase d'appel.

En l'état, ces déclarations demeurent de simples affirmations rapportées et ne sauraient être considérées comme des faits établis. Elles ne pourront acquérir une quelconque portée juridique que si elles sont corroborées par des éléments de preuve et retenues, le cas échéant, par les juridictions compétentes dans le cadre de la procédure d'appel. ▀

Statistiques publiques Le HCP au cœur d'une refonte stratégique

Seize ans après son annonce, la réforme du Haut-Commissariat au Plan (HCP) et du système statistique national prend forme après l'adoption en Conseil de gouvernement de deux projets de loi. Inspirée des orientations royales et des recommandations du Nouveau Modèle de développement, cette réforme vise à moderniser la gouvernance des statistiques publiques, à renforcer leur indépendance, leur transparence et leur fiabilité. Le premier texte crée un nouveau système statistique national regroupant l'ensemble des producteurs de statistiques officielles, autour de principes tels que l'indépendance, l'objectivité, la qualité des données et un meilleur accès à l'information. Il prévoit également la création d'un Conseil national de l'information statistique, instance indépendante chargée de veiller au respect de ces principes et au bon fonctionnement du système. Le second projet transforme en profondeur le HCP en une institution de gouvernance dotée de l'autonomie administrative et financière. Outre ses missions statistiques traditionnelles, le HCP sera désormais chargé de la coordination stratégique des politiques publiques et du suivi du Nouveau Modèle de développement. La réforme prévoit aussi une nouvelle organisation interne, un renforcement de la gouvernance, une meilleure coordination avec les administrations et un accès élargi aux données publiques nécessaires à ses missions. L'objectif est de doter le Maroc d'un système statistique moderne, crédible et capable d'éclairer efficacement la décision publique. ▀



La réforme vise à moderniser la gouvernance des statistiques publiques.

Le second projet transforme en profondeur le HCP en une institution de gouvernance dotée de l'autonomie administrative et financière. Outre ses missions statistiques traditionnelles, le HCP sera désormais chargé de la coordination stratégique des politiques publiques et du suivi du Nouveau Modèle de développement. La réforme prévoit aussi une nouvelle organisation interne, un renforcement de la gouvernance, une meilleure coordination avec les administrations et un accès élargi aux données publiques nécessaires à ses missions. L'objectif est de doter le Maroc d'un système statistique moderne, crédible et capable d'éclairer efficacement la décision publique. ▀

Agriculture Washington mise sur le phosphate marocain

Alors que les tensions sur les marchés mondiaux des intrants agricoles continuent de fragiliser les filières de production, le Maroc s'impose comme un partenaire stratégique des États-Unis. A cet effet, le président américain Donald Trump a signé, le 29 juin, une proclamation déclarant une urgence fédérale liée au risque de pénurie d'engrais, ouvrant temporairement les portes du marché américain aux engrais phosphatés marocains sans application de droits compensateurs ni exigence de dépôts estimatifs. Cette dérogation exceptionnelle, valable pour une période de huit mois à compter de sa signature – sauf levée anticipée de l'état d'urgence –, vise à sécuriser l'approvisionnement des agriculteurs américains dans un contexte où les tensions géopolitiques et les perturbations des échanges internationaux continuent de peser lourdement sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. Dans le texte publié par la Maison Blanche, le Maroc est présenté comme un fournisseur fiable, capable d'assurer des livraisons rapides et continues d'engrais phosphatés, indispensables au bon déroulement des campagnes agricoles américaines. Washington estime que cette mesure permettra de limiter les risques de rupture d'approvisionnement, de soutenir la productivité du secteur agricole et, par conséquent, de préserver la sécurité alimentaire ainsi que la stabilité économique du pays. L'administration américaine rappelle que les engrais phosphatés constituent un intrant essentiel pour les principales cultures stratégiques des États-Unis, notamment le maïs, le soja, le blé et plusieurs autres productions végétales. La période comprise entre l'automne et le début du printemps est particulièrement sensible, puisqu'elle concentre plus de la moitié de la consommation annuelle des exploitants agricoles, en amont des semis. Toute perturbation durant cette phase critique pourrait avoir des répercussions directes sur les rendements, les prix des denrées alimentaires et l'ensemble de la chaîne agroalimentaire. Pour justifier cette décision, Donald Trump s'est appuyé sur l'article 318(a) du Tariff Act de 1930, une disposition qui autorise le président des États-Unis à déclarer une situation d'urgence et à suspendre temporairement les droits de douane sur des produits considérés comme essentiels aux opérations de secours ou à la protection des intérêts nationaux. La mise en œuvre de cette mesure a été confiée aux départements du Trésor et du Commerce, en coordination avec le département de la Sécurité intérieure. La proclamation présidentielle met en avant les perturbations persistantes qui affectent le commerce mondial des engrais et des matières premières. Les conflits géopolitiques, les restrictions commerciales imposées par plusieurs grands pays producteurs, les tensions logistiques ainsi que les difficultés d'approvisionnement continuent d'alimenter une forte volatilité sur le marché international des fertilisants. Dans ce contexte, les autorités américaines reconnaissent que la production nationale reste insuffisante pour couvrir les besoins du secteur agricole, malgré les investissements engagés ces dernières années pour renforcer les capacités industrielles du pays. Cette décision constitue également une reconnaissance implicite du rôle de premier plan joué par le Maroc dans la sécurité alimentaire mondiale. Grâce à ses immenses réserves de phosphate et à la puissance industrielle développée autour de cette ressource, le Royaume s'est imposé comme l'un des principaux fournisseurs d'engrais au monde. Cette nouvelle ouverture du marché américain conforte ainsi la place stratégique du Maroc dans les chaînes d'approvisionnement agricoles internationales et souligne l'importance croissante de son industrie phosphatière dans un contexte mondial marqué par l'incertitude. ▀



Le phosphate marocain, un atout géostratégique pour les États-Unis.

Washington estime que cette mesure permettra de limiter les risques de rupture d'approvisionnement, de soutenir la productivité du secteur agricole et, par conséquent, de préserver la sécurité alimentaire ainsi que la stabilité économique du pays. L'administration américaine rappelle que les engrais phosphatés constituent un intrant essentiel pour les principales cultures stratégiques des États-Unis, notamment le maïs, le soja, le blé et plusieurs autres productions végétales. La période comprise entre l'automne et le début du printemps est particulièrement sensible, puisqu'elle concentre plus de la moitié de la consommation annuelle des exploitants agricoles, en amont des semis. Toute perturbation durant cette phase critique pourrait avoir des répercussions directes sur les rendements, les prix des denrées alimentaires et l'ensemble de la chaîne agroalimentaire. Pour justifier cette décision, Donald Trump s'est appuyé sur l'article 318(a) du Tariff Act de 1930, une disposition qui autorise le président des États-Unis à déclarer une situation d'urgence et à suspendre temporairement les droits de douane sur des produits considérés comme essentiels aux opérations de secours ou à la protection des intérêts nationaux. La mise en œuvre de cette mesure a été confiée aux départements du Trésor et du Commerce, en coordination avec le département de la Sécurité intérieure. La proclamation présidentielle met en avant les perturbations persistantes qui affectent le commerce mondial des engrais et des matières premières. Les conflits géopolitiques, les restrictions commerciales imposées par plusieurs grands pays producteurs, les tensions logistiques ainsi que les difficultés d'approvisionnement continuent d'alimenter une forte volatilité sur le marché international des fertilisants. Dans ce contexte, les autorités américaines reconnaissent que la production nationale reste insuffisante pour couvrir les besoins du secteur agricole, malgré les investissements engagés ces dernières années pour renforcer les capacités industrielles du pays. Cette décision constitue également une reconnaissance implicite du rôle de premier plan joué par le Maroc dans la sécurité alimentaire mondiale. Grâce à ses immenses réserves de phosphate et à la puissance industrielle développée autour de cette ressource, le Royaume s'est imposé comme l'un des principaux fournisseurs d'engrais au monde. Cette nouvelle ouverture du marché américain conforte ainsi la place stratégique du Maroc dans les chaînes d'approvisionnement agricoles internationales et souligne l'importance croissante de son industrie phosphatière dans un contexte mondial marqué par l'incertitude. ▀



Le Maigret du CANARD



Pêche aux voix

Un parachutage qui fait des vagues

Le RNI pensait jeter l'ancre à Agadir. Il a surtout déclenché une forte houle. La désignation de la secrétaire d'Etat à la Pêche Zakia Driouch a déclenché les critiques contre ce parachutage, nourrissant les soupçons d'une stratégie visant à transformer le réseau de la pêche local en matelas électoral...

JAMIL MANAR

À chaque échéance électorale, les dirigeants du RNI promettent de promouvoir les compétences locales dont ils font l'éloge et de faire confiance aux militants enracinés dans leurs territoires. Mais au moment venu, la réalité reprend ses droits, rappelant aux naïfs qu'en politique, la géographie est souvent une notion étonnamment élastique.

Dernier épisode en date : la désignation de Zakia Driouch, actuelle secrétaire d'Etat chargée de la Pêche

maritime, pour conduire la liste régionale du parti dans le Souss-Massa. Pour rendre cette candidature possible, l'intéressée a transféré son inscription sur les listes électorales à Agadir. Une formalité administrative parfaitement prévue par la loi, mais qui ne suffit pas à dissiper le malaise. Au sein des militantes du RNI dans la région, la pilule passe difficilement. En privé, beaucoup dénoncent un nouveau « parachutage » décidé depuis Rabat plutôt qu'une promotion des compétences locales. Elles s'interrogent : à quoi bon passer des années à construire un réseau, à défendre les couleurs du parti sur le terrain et à patienter dans l'espoir d'une investiture, si les postes

les plus convoités reviennent finalement à des personnalités venues d'ailleurs ?

Le signal envoyé est pour le moins troublant. D'un côté, le RNI ne cesse de vanter la régionalisation, l'ancrage territorial et la démocratie interne. De l'autre, il donne le sentiment que les candidatures stratégiques continuent de se décider dans les états-majors nationaux, bien loin des réalités locales.

Le soutien affiché d'Aziz Akhannouch à sa protégée ne laisse d'ailleurs guère place au doute. La secrétaire d'Etat multiplie déjà les déplacements à Agadir, les inaugurations, les rencontres partisans et les universités d'été, comme si la cam-

pagne était déjà lancée avant même l'ouverture officielle de la compétition électorale. Une présence qui ressemble davantage à une opération d'installation politique qu'à une simple activité gouvernementale.

À cette polémique s'est ajoutée, ces derniers jours, une autre controverse relayée sur les réseaux sociaux. Plusieurs internautes et acteurs du secteur de la pêche ont accusé la secrétaire d'Etat d'avoir recommandé à des armateurs de la pêche hauturière et côtière de faire rentrer leurs marins dès la fin du mois d'août, alors que la période légale de pêche s'étend habituellement de début juillet jusqu'à la fin septembre. Selon ces publications, une telle mesure aurait eu pour objectif de permettre aux équipages d'être disponibles durant la période préélectorale pour un scrutin prévu le 23 septembre.

À ce stade, ces allégations, largement commentées en ligne, n'ont pas été étayées publiquement par des éléments permettant de les confirmer, et aucune réponse officielle n'a été apportée par l'intéressée.

Pour les femmes du RNI dans le Souss, la frustration n'en est pas moins réelle. Beaucoup estiment avoir été reléguées au second plan alors qu'Agadir regorge de profils féminins compétents, expérimentés et profondément enracinés dans le territoire. Une fois encore, regrettent-elles, le mérite local semble s'effacer devant les petits calculs politiques... En coulisses, beaucoup voient dans cette investiture un calcul politique assumé. Le RNI miserait moins sur un enracinement local que sur le poids institutionnel de sa secrétaire d'Etat et sur les réseaux qu'elle a tissés au sein du secteur de la pêche. Autrement dit, transformer un portefeuille ministériel en matelas électoral, avec l'espoir que les armateurs, particulièrement influents dans le Souss, renvoient l'ascenseur au moment du scrutin.

Cette affaire soulève finalement une question de fond : le RNI croit-il réellement à la régionalisation politique qu'il défend dans ses discours ? Ou considère-t-il que certaines circonscriptions sont devenues des terres d'atterrissage destinées aux personnalités que la direction nationale souhaite promouvoir ?

À Agadir, nombreux sont ceux qui observent cette candidature avec scepticisme. Car si un transfert de domicile électoral peut s'effectuer en quelques minutes, gagner la confiance d'une ville, comprendre ses réalités, partager son histoire et convaincre des militants parfois désabusés demande généralement beaucoup plus qu'un simple changement d'adresse. ▀



Le Maigret du CANARD



Agriculture durable

Le Bangladesh renouvelle sa confiance à OCP Nutricrops



Faris Derrij, président de Nutricrops.

JAMIL MANAR

OCP Nutricrops, filiale du Groupe OCP spécialisée dans les solutions de nutrition des sols et des plantes à base de phosphate, et la Bangladesh Agricultural Development Corporation (BADC), organisme public placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture du Bangladesh, ont renouvelé leur accord stratégique annuel d'approvisionnement en engrais phosphatés pour la période 2026-2027.

Ce nouvel accord prévoit la fourniture d'un volume pouvant atteindre 1,3 million de tonnes d'engrais phosphatés, confirmant la solidité d'un partenariat engagé depuis près de deux décennies au service de la sécurité alimentaire et du développement agricole du Bangladesh.

Parmi les produits concernés figure jusqu'à 750 000 tonnes de Triple Super Phosphate (TSP), un engrais phosphaté reconnu pour sa forte efficacité agronomique. En répondant aux déficits en phosphore des sols, le TSP contribue à améliorer durable-

ment leur fertilité, à optimiser l'utilisation des nutriments et à accroître les rendements agricoles, tout en favorisant des pratiques de production plus résilientes et respectueuses de l'environnement.

« Nous sommes reconnaissants de la confiance que nous accorde la BADC et de la qualité de notre partenariat de longue date. Cet accord illustre notre engagement commun à accompagner les priorités agricoles du Bangladesh en renforçant la sécurité alimentaire, la productivité, l'efficacité de l'utilisation des nutriments ainsi que la résilience face aux défis climatiques », a déclaré Faris Derrij, Président-Directeur Général d'OCP Nutricrops. De son côté, M. Md Azizul Islam, Chairman de la BADC, a souligné la profondeur de cette coopération : « La BADC importe des engrais auprès d'OCP depuis 2008. Au fil des années, cette collaboration s'est renforcée et repose aujourd'hui sur une confiance mutuelle et une fiabilité reconnues. Le contrat signé aujourd'hui témoigne de cette relation durable que nous souhaitons voir se développer davantage. »

Au-delà de l'approvisionnement en engrais, cet accord traduit la volonté commune des deux partenaires de

soutenir une transformation durable de l'agriculture bangladaise. Il s'inscrit dans une vision de long terme visant à améliorer la santé des sols, promouvoir une utilisation plus efficace des intrants agricoles, renforcer l'innovation agronomique et contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays. Cette coopération s'appuie également sur les initiatives engagées plus tôt cette année entre la Fondation OCP et le ministère de l'Agriculture du Bangladesh. Les deux institutions ont conclu un partenariat de trois ans destiné à accompagner les objectifs agricoles du pays à travers le renforcement des capacités des agriculteurs, le partage des connaissances, le développement de programmes agronomiques ainsi que l'approfondissement de la connaissance scientifique des sols et des systèmes de production locaux.

L'ambition est de développer des solutions de fertilisation toujours plus adaptées aux réalités agroécologiques du Bangladesh, grâce à une approche fondée sur la science, les

données agronomiques et l'innovation.

En conjuguant leurs expertises, OCP Nutricrops et la BADC entendent ainsi contribuer à une agriculture plus productive, plus résiliente face au changement climatique et davantage tournée vers une gestion durable des ressources naturelles, au bénéfice des agriculteurs et de la souveraineté alimentaire du Bangladesh.

À propos d'OCP Nutricrops

OCP Nutricrops est la filiale du Groupe OCP dédiée au développement de solutions innovantes de nutrition des sols et des plantes afin de répondre aux grands défis mondiaux liés à la sécurité alimentaire et au développement durable.

Grâce à une expertise scientifique de pointe, à la mobilisation de ses équipes d'agronomes, au savoir-faire de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et à un réseau international de partenaires, OCP Nutricrops développe des solutions phosphatées sur mesure adaptées aux caractéristiques des sols, aux cultures et aux besoins spécifiques des agriculteurs partout dans le monde.

En s'appuyant sur les technologies les plus avancées, notamment la cartographie des sols et l'analyse des données agronomiques, l'entreprise contribue à améliorer durablement la fertilité des terres, à optimiser les rendements agricoles et à préserver les ressources naturelles. ▶





Le Maigret du CANARD



Technologies médicales T2S joue la carte de la transparence

Avec une opération de 1,1 milliard de dirhams, T2S Group signe l'une des plus importantes introductions en Bourse de l'année. Entre ambitions assumées, innovation technologique et exigence de lisibilité, le spécialiste national de la MedTech entend mobiliser de nouveaux moyens pour financer son expansion et conforter sa position de leader au Maroc et en Afrique. Radioscopie d'une IPO stratégique.

AHMED ZOUBAÏR

Le nom de Techniques Science Santé (T2S) est peu connu du grand public. Pourtant, chaque jour, des milliers de patients passent devant des scanners, des IRM, des accélérateurs de radiothérapie ou des équipements de laboratoire installés, entretenus ou supervisés par le groupe. Depuis plus de trente ans, l'entreprise s'est imposée comme un acteur incontournable de la modernisation des plateaux techniques hospitaliers, tout en cultivant une certaine discrétion paradoxale au regard de son poids dans l'écosystème sanitaire national.

Cette époque touche désormais à sa fin. Le 27 juillet prochain, T2S Group Holding fait son entrée officielle à la Bourse de Casablanca, ce qui lui permettra de consolider son développement.

En décidant d'ouvrir son capital, le champion national des technologies médicales écrit une nouvelle page de son histoire, placée sous le signe de la croissance, de la gouvernance et de la transparence.

Dans l'univers des technologies médicales, où les marchés publics se chiffrent en milliards de dirhams et où les acteurs du secteur communiquent généralement avec une grande retenue, rares sont les entreprises qui acceptent de lever le voile sur leur parcours, leur organisation et leur stratégie de développement. En choisissant de se dévoiler en présentant son histoire, ses dirigeants et ses métiers, ses filiales et ses ambitions, T2S Group fait le pari de la transparence, à rebours d'une culture de la discrétion, voire de l'opacité qui, force est de le reconnaître, caractérise encore une bonne partie de l'écosystème du biomédical et

de la MedTech au Maroc. C'est ce qui fait la force de la démarche de T2S qui s'inscrit dans un contexte où les questions de gouvernance, de conformité, de traçabilité des investissements et de bon usage des deniers publics occupent une place croissante dans le débat. T2S se distingue en affichant sa volonté d'expliquer son modèle économique, de mettre en lumière ses partenariats internationaux et de rendre plus lisible son organisation, dans un secteur stratégique au cœur de la modernisation du système de santé national.

L'introduction en Bourse représente une opération globale de 1,1 milliard de dirhams, l'une des plus importantes réalisées ces dernières années sur la Bourse de Casablanca. Elle repose sur une structure mixte combinant deux composantes financières.

La première composante est une augmentation de capital de 350 millions de dirhams, réservée au public pour un prix de souscription fixé à 223 dirhams par action (la période de souscription est programmée du 13 au 17 juillet). Les fonds levés sont destinés à financer le développement du groupe, soutenir son expansion au Maroc et en Afrique subsaharienne et renforcer sa stratégie de croissance, tout en lui permettant de poursuivre ses investissements dans les technologies médicales de pointe.

La seconde composante représente, quant à elle, 750 millions de dirhams issus de la cession d'actions détenues dans T2S par Trone Investment Holdings Limited, véhicule d'investissement contrôlé par le fonds britannique Helios Investment Partners. Considéré comme l'un des principaux fonds de private equity spécialisés sur le continent africain, ce Fonds cède l'intégralité des



Abderraouf Sordo et Ahmed Achaach lors de la conférence de presse à la bourse de Casablanca.

3,36 millions d'actions proposées dans le cadre de cette opération. En 2021, via son fonds Helios Investors IV et le véhicule d'investissement Trone, elle a participé à la restructuration de T2S en réunissant ses quatre filiales opérationnelles sous une holding unique dont elle prend le contrôle de près de 62% du capital.

Quatre ans plus tard, Trone Investment Holdings Limited enclenche son processus de désengagement progressif tout en restant le principal actionnaire avec 42,1 % du capital. Une sortie graduelle conforme au fonctionnement traditionnel du capital-investissement, dont l'objectif consiste à accompagner la croissance d'une entreprise avant d'organiser sa sortie en réalisant une plus-value. L'entrée de Trone Investment Holding au capital de T2S Group constitue un véritable gage de confiance dans le potentiel de développement de l'entreprise. Au-

delà de l'apport financier, cette prise de participation envoie un signal fort au marché en témoignant de la solidité du modèle économique du groupe, de la pertinence de sa stratégie de croissance et de sa capacité à créer de la valeur à long terme.

En effet, T2S a tout d'une belle success story. Fondée en 1992 par Abderraouf Sordo, un physicien de formation, l'entreprise est à l'origine spécialisée dans la distribution, l'installation et la maintenance d'équipements médicaux lourds, notamment en imagerie médicale et en radiothérapie. Dès ses premières années, la société noue des partenariats avec des leaders mondiaux du secteur, tels que GE Healthcare, Zeiss et B. Braun.

Homme visionnaire, M. Sordo a eu bien des années plus tard l'idée de fédérer, avec le concours du fonds d'investissement britannique, plusieurs entreprises aux expertises complémen-

Un marché porté par la modernisation du système de santé

Selon les estimations du management, le marché des MedTech au Maroc représente près de 10 milliards de dirhams en 2025. En l'absence de statistiques publiques consolidées, ces chiffres doivent être interprétés avec prudence. Ils traduisent néanmoins une dynamique largement soutenue par la généralisation de la couverture médicale, la modernisation des infrastructures hospitalières et les investissements croissants dans les équipements de diagnostic et de traitement. Depuis 2019, le secteur a enregistré une croissance annuelle moyenne de 11,6 %, rythme qui pourrait atteindre près de 12% par an d'ici 2030. Dans cet environnement particulièrement dynamique, T2S revendique une position de leader.

Avec un chiffre d'affaires de 1,76 milliard de dirhams, le groupe estime détenir environ 20 % du marché national des technologies médicales, hors pharmacie et mainte-

nance. Au-delà de l'IPO, cette introduction illustre une transformation plus profonde de l'industrie nationale des technologies médicales. Le secteur connaît en effet une accélération des mouvements de consolidation, alimentés par l'arrivée de fonds d'investissement et par l'ouverture progressive des entreprises aux marchés financiers. Parmi les cinq principaux opérateurs nationaux, certains sont désormais cotés en Bourse ou soutenus par des investisseurs institutionnels. Cette évolution témoigne de la montée en puissance d'un secteur devenu stratégique, tant pour la souveraineté sanitaire du Royaume que pour l'accompagnement de la réforme du système de santé.

Pour les dirigeants de T2S, cette IPO représente ainsi bien plus qu'une opération de financement. Elle marque une nouvelle étape dans le développement d'un champion national appelé à accompagner la modernisation de l'offre de soins au Maroc, tout en offrant aux investisseurs une exposition à un marché en forte croissance. ▀



Le Maigret du CANARD



taires au sein d'une même structure. Cette stratégie de consolidation a donné naissance en 2021 à T2S Group Holding, une holding de tête qui ne mène pas d'activité opérationnelle directe. Elle pilote un écosystème composé de quatre filiales spécialisées et s'appuie sur un effectif de plus de 400 collaborateurs. Ensemble, ces entités couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur des technologies médicales, de la fourniture d'équipements de pointe aux services associés. L'objectif est de créer un acteur intégré capable de répondre à l'ensemble des besoins du système de santé national.

Aux côtés de M. Sordo, Ahmed Achaach, fondateur en 1998 d'IM Alliance. Diplômé en management et commerce international et fort de 30 ans d'expertise dans les technologies médicales, M. Achaach a apporté son expertise dans les dispositifs de cardiologie interventionnelle et le diagnostic in vitro, faisant de son entreprise le deuxième pilier du groupe. Directeur Exécutif du Groupe depuis 2023, il pilote la stratégie, la croissance externe et l'expansion géographique, tout en gardant son mandat de PDG d'IM Alliance.

Cette alliance entrepreneuriale s'est ensuite élargie avec l'intégration de Binarios, spécialisée dans les solutions numériques destinées aux établissements de santé, et de Cyclopharma, acteur de référence dans la production de radiopharmaceutiques pour la médecine nucléaire. T2S Afrique, plateforme régionale installée à Abidjan pour accompagner les projets hospitaliers en Afrique de l'Ouest, sera créée pour être le fer de lance de la stratégie d'expansion de T2S Group sur le continent.

Le modèle économique du groupe repose sur un positionnement d'intégrateur exclusif reliant une quarantaine de fabricants internationaux de référence – parmi lesquels GE HealthCare, bioMérieux, Accuray, Boston Scientific ou encore Zeiss – aux établissements de santé publics et privés du Maroc.

En réunissant ces quatre enseignes sous une même holding, Abderraouf Sordo a fait le pari de la complémentarité plutôt que de la juxtaposition. Ce modèle permet aujourd'hui à T2S Group d'offrir une chaîne de valeur intégrée, allant de la distribution d'équipements médicaux de pointe à leur maintenance, en passant par les logiciels de santé, la médecine nucléaire et les services à forte valeur ajoutée. Une organisation qui constitue désormais l'un des principaux atouts du groupe dans sa stratégie de croissance et son développement à l'échelle nationale et africaine.

Aujourd'hui, les activités de T2S Group s'articulent autour de sept segments complémentaires, allant des équipements médicaux lourds aux activités générant des revenus récurrents. Cette diversification témoigne de la transformation du groupe en un acteur intégré des technologies de santé.

« Nous assistons à un changement de paradigme. La santé n'est pas seulement un secteur social ; elle est devenue un secteur économique à part entière, qui stimule l'innovation, attire les investissements, favorise le transfert de technologies et contribue au développement du pays. C'est cette conviction qui guide notre stratégie depuis plus de trente ans. », explique un dirigeant de T2S group.

Loin de se cantonner au rôle d'importateur et de distributeur d'équipements médicaux, T2S investit désormais dans la recherche, le développement de solutions innovantes, la production de radiopharmaceutiques et les logiciels de santé, avec l'ambition de créer de la valeur et de contribuer à l'innovation médicale au Maroc et en Afrique. Une chose est sûre : avec cette introduction en Bourse, T2S ne se contente plus de prendre le pouls du secteur de la santé. Le groupe entend dorénavant en devenir l'un des cœurs battants. ▀

Engagement citoyen

Act4Community Khouribga d'OCP embarque 2 000 enfants pour les vacances

JAMIL MANAR

Dans le cadre du Programme national

des colonies de vacances 2026, organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et placé sous la supervision du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication – Département de la Jeunesse, Act4Community Khouribga, initiative citoyenne du Groupe OCP, renouvelle son engagement en faveur de l'enfance en lançant une nouvelle édition de son programme estival au profit des enfants des provinces de Khouribga et de Fquih Ben Salah. Placée sous le thème « Une nouvelle vision pour construire la vie », cette édition permettra à près de 2 000 enfants, âgés de 7 à moins de 15 ans, de bénéficier gratuitement de séjours de vacances dans plusieurs stations balnéaires du Royaume. L'objectif est de leur offrir un espace de détente, de découverte et d'épanouissement, tout en favorisant leur développement personnel et leur ouverture sur les autres. Au-delà de la dimension récréative, ce programme ambitionne de garantir aux enfants, issus aussi bien des milieux urbains que ruraux, leur droit aux loisirs, tout en développant leurs capacités intellectuelles, culturelles et sociales. Les colonies de vacances visent également à renforcer les valeurs de citoyenneté, de volontariat, de respect de l'environnement et de travail collectif, tout en encourageant la diversité culturelle et les échanges entre jeunes venus de différentes régions. Les bénéficiaires auront ainsi l'occasion de vivre une expérience de vie en communauté, de découvrir de nouveaux horizons, de tisser des liens d'amitié durables et d'acquérir de nouvelles compétences grâce aux nombreuses activités éducatives, sportives, culturelles et artistiques prévues tout au long des séjours.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des programmes menés par Act4Community Khouribga depuis 2014, en partenariat avec les associations locales spécialisées dans les colonies de vacances, la Fédération nationale des colonies de vacances et sous la supervision de la Direction provinciale du ministère de la Jeunesse. En un peu plus d'une décennie, plus de 17 300 enfants ont déjà bénéficié



Des colonies pour grandir, apprendre et rêver.

de cette initiative. Fidèle à son approche participative, Act4Community Khouribga mobilise un large écosystème d'acteurs locaux. Associations, coopératives et entreprises spécialisées dans les services liés aux colonies de vacances ainsi que dans le secteur textile participent à l'organisation de cette édition, notamment à travers la confection des tenues destinées aux enfants et aux équipes d'encadrement. Le programme sera assuré par plus de 40 associations agréées par le ministère de la Jeunesse et mobilisera plus de 200 animateurs et cadres éducatifs. Les enfants sélectionnés proviennent de 35 communes territoriales relevant des provinces de Khouribga et de Fquih Ben Salah, avec l'appui de plus de 60 associations locales chargées de la mobilisation des bénéficiaires, de la coordination avec les familles et des relations avec les autorités locales. La première phase de cette édition débutera le mercredi 1er juillet 2026 au départ de la Médiathèque de Khouribga. Elle concernera 826 enfants, accompagnés par 20 associations, qui rejoindront les centres de vacances de Souriria, El Haouzia, Lbdouza (province de Safi), Bouznika, Larache ainsi que la Forêt diplomatique de Tanger. Véritables espaces d'apprentissage et de socialisation, les colonies de vacances constituent une étape essentielle dans le développement de l'enfant. Elles favorisent l'autonomie, l'esprit de responsabilité, la confiance en soi et l'ouverture aux autres, tout en offrant un cadre privilégié de loisirs et d'éducation. À travers ce programme, Act4Community Khouribga réaffirme sa volonté de placer l'enfant au cœur de son action citoyenne. En investissant dans son éducation, son épanouissement et son développement, l'initiative contribue à préparer les citoyens de demain et les futurs acteurs du développement de leurs territoires. ▀



Le Maigret du CANARD



Maroc-France de tous les défis Freiner les Bleus, rugir plus fort

Pour espérer battre la France, les hommes de Mohamed Ouahbi devront d'abord neutraliser l'arme fatale française : un jeu de transition éclair emmené par un Kylian Mbappé que son ami Achraf Hakimi aura la lourde mission de neutraliser.

JAMIL MANAR

Quatre ans après la demi-finale du Mondial 2022 au Qatar, perdue 2-0 face à la France, les Lions de l'Atlas retrouvent leur bourreau avec une formidable occasion de prendre leur revanche. À Boston, ce quart de finale, qui se dispute le jeudi 9 juillet, dépasse le simple enjeu d'une qualification : il offre aux Lions de l'Atlas la possibilité de faire oublier cette défaite et de franchir une nouvelle étape dans leur ascension parmi les grandes nations du football mondial.

Après avoir éliminé le Canada avec gloire et panache, les Lions de l'Atlas se retrouvent face à un défi d'une tout autre dimension vu que leur adversaire possède l'une des armes les plus redoutables du tournoi : sa capacité à se projeter vers l'avant en quelques secondes. Plus qu'un duel de talents, ce France-Maroc sera avant tout une bataille de rythmes.

Les Bleus excellent dans les transitions. Une récupération, deux passes, et les flèches françaises sont déjà lancées. C'est précisément ce que les hommes de Ouahbi devront empêcher. L'objec-



Sur le terrain, ils ne se feront pas de cadeau...

tif ne sera pas seulement de défendre bas ou de monopoliser le ballon, mais surtout de casser ce tempo qui fait la force de la sélection française. Chaque perte de balle marocaine pourrait se transformer en occasion de but.

Au cœur de cette bataille tactique, tous les regards seront tournés vers un duel qui sera aussi spectaculaire qu'émouvant : Achraf Hakimi face à Kylian Mbappé. Amis dans la vie, anciens coéquipiers, les deux stars se connaissent par cœur. Mais pendant quatre-vingt-dix minutes, l'amitié cédera la place à la compétition.

Hakimi possède la vitesse, l'intelligence de placement et l'endurance pour rivaliser avec l'attaquant français. Pourtant, stopper Mbappé dans son élan ne sera pas chose aisée. Son accélération foudroyante, ses changements de rythme et sa capacité à éliminer sur le premier appui obligent souvent les

défenseurs à choisir entre le risque du duel et la prudence.

Le Maroc ne pourra toutefois pas compter uniquement sur son latéral droit. Neutraliser Mbappé exigera un travail collectif, avec des couvertures

permanentes, un milieu capable de couper les lignes de passe et une défense parfaitement coordonnée. Le piège serait de laisser Hakimi seul face à l'attaquant français dans des situations de un contre un à répétition.

Mais les Lions possèdent aussi des arguments. Depuis le début du tournoi, ils ont su faire montre d'une remarquable discipline tactique, une solidarité de tous les instants et une faculté à souffrir ensemble avant de frapper au moment opportun. Cette capacité à réduire les espaces et à frustrer l'adversaire pourrait bien être leur meilleur atout.

L'autre clé résidera dans la maîtrise émotionnelle. Les Français chercheront à imposer un rythme élevé dès les premières minutes. Si les coéquipiers de Ounahi parviennent à ralentir le jeu, à conserver le ballon et à priver les Bleus de leurs transitions rapides, le doute pourrait progressivement s'installer dans le camp adverse.

Plus qu'un simple quart de finale, ce rendez-vous oppose deux visions du football : la verticalité explosive de la France contre l'organisation, la résilience et l'intelligence collective du Maroc. Si les Lions réussissent à déjouer les accélérations françaises, et notamment celles de Mbappé, ils pourraient bien écrire une nouvelle page de leur histoire.

Le plus grand défi n'est donc pas seulement d'arrêter un joueur. Il consiste à désamorcer toute une mécanique offensive. Et c'est peut-être là que se jouera le destin de cette affiche qui promet déjà d'être l'une des plus captivantes de cette Coupe du monde américaine... ▶

Dans la tête des Lions

Entre la demi-finale du Mondial qatari de 2022 face à la France et le quart de finale de celui de 2026, la plus grande différence ne se situe peut-être pas sur le plan tactique, mais dans les têtes. À Doha, les Lions de l'Atlas découvraient un rendez-vous historique face au champion du monde en titre. Quatre ans plus tard, ils sauront aborder les Bleus sans complexe, forts d'une expérience accumulée au plus haut niveau et d'une confiance renforcée. Cette évolution doit beaucoup au travail psychologique entrepris par Mohamed Ouahbi, qui a fait de la préparation mentale un levier essentiel de sa méthode qui a permis au U20 de remporter la coupe du monde. En libérant ses joueurs de l'infériorité psychologique souvent ressentie face aux grandes nations, le sélectionneur offre à ses poulains un atout majeur : la conviction qu'il peut battre n'importe quelle équipe, y compris le coq français... ▶



Can'Art et CULTURE



Music

L'Boulevard révèle ses pépites

JAMIL MANAR

Le festival L'Boulevard donne rendez-vous aux amateurs de musiques actuelles du 17 au 20 septembre 2026 au stade du R.U.C à Casablanca pour sa 24^e édition. Fidèle à sa vocation de révélateur de talents, le mythique Tremplin L'Boulevard accueillera cette année 15 artistes et groupes émergents, sélectionnés parmi plusieurs centaines de candidatures venues des quatre coins du Royaume. Pendant trois soirées, ces jeunes formations auront l'opportunité de défendre leurs univers musicaux en live devant le public, les professionnels du secteur et un jury composé de spécialistes.

Créé en 1999, le Tremplin s'est imposé au fil des années comme l'une des principales plateformes de découverte des musiques actuelles au Maroc. Plus qu'un simple concours, il constitue un véritable incubateur artistique où les jeunes talents peuvent éprouver leur projet sur scène, bénéficier du regard de professionnels, élargir leur réseau et franchir une étape décisive dans



leur parcours.

Cette édition illustre une nou-

velle fois la richesse et la diversité de la scène musicale marocaine.

Les candidatures reçues proviennent de nombreuses villes du Royaume, de Rabat à Boumalne Dadès, de Kénitra à Zagora, en passant par Khouribga, Oujda, Marrakech, Salé, Berkane, Guelmim, Errachidia, Agadir ou encore Es-Smara. Si tous ces projets ne peuvent accéder à la scène du Tremplin, ils témoignent néanmoins d'un foisonnement créatif remarquable et d'une scène indépendante particulièrement dynamique.

Comme lors des précédentes éditions, le Rap/Hip-Hop domine largement les candidatures, confirmant son statut de locomotive des musiques actuelles marocaines. Au-delà du nombre de dossiers reçus, cette catégorie se distingue par la diversité de ses influences, la richesse de ses écritures et la variété de ses esthétiques, reflet d'une scène en pleine effervescence. Les prestations seront réparties sur trois soirées : le 17 septembre sera consacré au Rap/Hip-Hop, le 18 septembre aux projets Fusion et autres musiques actuelles, tandis que le 19 septembre mettra à l'honneur la scène Rock/Metal. La cérémonie de remise des prix clôturera le festival le 20 septembre 2026. ▶

Les artistes sélectionnés

Rap/Hip-Hop - Jeudi 17 septembre

- * Funk Clan (Salé)
- * BrownY Original (Casablanca)
- * Koga (Oujda/Ahfir)
- * Yuzy (Salé)
- * Shinohidden (Berkane)
- * Strong & Qweta (Casablanca)
- * Dgueulasse Gold (Salé)

Fusion / Autres musiques actuelles – Vendredi 18 septembre

- * Arinass (Fès)
- * Oxor (Marrakech)
- * Ighouliden Band (Agadir)
- * Metrotune (Casablanca/Settat)

Rock / Metal – Samedi 19 septembre

- * Anora (Kénitra)
- * Darih (Casablanca)
- * Lixivia (Salé)
- * 2min Away (Casablanca)

Des récompenses pour accompagner les talents

Dans chacune des trois catégories, deux distinctions seront décernées :

- * 1er Prix : 15.000 dirhams
- * 2e Prix : 10.000 dirhams

Les lauréats du 1er et du 2e prix bénéficieront également d'une semaine de formation, prévue du 21 au 27 septembre 2026, ainsi que de l'opportunité d'enregistrer un morceau au Studio HIBA, partenaire du festival. Plus qu'une compétition, le Tremplin reste l'un des moments fondateurs de L'Boulevard : un lieu où l'on écoute ce qui arrive, où l'on repère de nouvelles écritures, où l'on donne à des projets émergents les conditions d'une première rencontre forte avec le public. Du 17 au 19 septembre 2026, les 15 projets sélectionnés viendront défendre leurs sons, leurs textes et leurs univers sur la scène du Tremplin. Trois rendez-vous pour prendre le pouls d'une génération d'artistes qui avance, cherche, expérimente et que le public, les professionnels et les médias sont invité-e-s à venir découvrir et soutenir.



Le MIGRATEUR



Algérie Les urnes parlent... par leur silence

JAMIL MANAR

Il faudra sans doute s'habituer à ces images devenues presque banales : des bureaux de vote désertés, des assesseurs qui tuent le temps en attendant des électeurs qui ne viendront jamais, et des urnes qui semblent davantage recueillir le silence que les bulletins. En Algérie, les élections ressemblent de plus en plus à une représentation théâtrale jouée devant une salle vide. Malgré les appels appuyés des autorités à une « participation massive » et une campagne officielle mobilisant tout l'arsenal de la communication institutionnelle, les élections législatives du 2 juillet ont surtout confirmé une réalité embarrassante pour le pouvoir militaire en place : les Algériens bouddent les urnes avec une constance qui confine désormais à la tradition. Le verdict est sans appel. Le taux de participation n'a atteint que 21,24 % (hors diaspora), un nouveau plancher historique, inférieur encore à celui déjà famélique des législatives de 2021 (23 %). Autre-

ment dit, près de quatre électeurs sur cinq ont préféré rester chez eux, envoyant au passage un message plus puissant que n'importe quel bulletin glissé dans l'urne. Dans n'importe quelle démocratie, un tel désaveu ouvrirait un vaste débat sur la représentativité des institutions et la crise de confiance entre gouvernants et gouvernés. En Algérie, il semble surtout alimenter un étrange exercice de communication où l'on célèbre le bon déroulement d'un scrutin que la majorité des citoyens a choisi d'ignorer. Quant aux résultats, ils avaient des allures de formalité administrative. Le Front de libération nationale (FLN), ancien parti unique reconverti en pilier du système, conserve la première place avec 90 sièges sur 407, malgré un léger recul. Le Rassemblement national démocratique (RND) suit avec 73 sièges, tandis que le Front El Moustakbal réalise une percée remarquable avec 59 élus. À première vue, cette progression pourrait laisser croire à un renouvellement du paysage politique. En réalité, le changement ressemble surtout à un jeu



de chaises musicales au sein d'une même famille politique. Créé en 2012 dans le sillage de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika, le Front El Moustakbal appartient lui aussi à cette galaxie de formations gravitant autour du pouvoir. Sous des enseignes différentes, c'est souvent le même logiciel politique qui continue de fonctionner. Le véritable vainqueur de ce scrutin n'est donc ni le FLN, ni le RND, ni El Moustakbal. C'est l'abstention. Une abstention devenue,

scrutin après scrutin, le premier « parti » du pays. Faute de pouvoir changer les règles du jeu, une majorité d'Algériens semble avoir choisi de ne plus y jouer. À force de convoquer les citoyens à des rendez-vous électoraux qui suscitent si peu d'adhésion, le pouvoir qui se complait dans sa caricature prend un risque : celui de transformer les élections en simple rituel administratif, où les urnes continuent d'exister... mais où les électeurs, eux, ont déjà quitté la scène. ▶

Détroit d'Ormuz Washington et Téhéran de nouveau en guerre

La crise entre les États-Unis et l'Iran connaît une nouvelle escalade militaire. Dans la nuit de mercredi à jeudi, les forces américaines ont lancé une vaste campagne de frappes contre des installations militaires iraniennes.

JAMIL MANAR

En représailles, les Gardiens de la révolution ont revendiqué une série d'attaques contre plusieurs bases américaines au Koweït et à Bahreïn, faisant craindre un embrasement généralisé du Golfe. Selon les médias officiels iraniens, les bombardements américains ont fait au moins quatre morts, dont trois dans l'ouest du pays. Les frappes ont visé des infrastructures militaires sensibles réparties sur plusieurs provinces, alors que Washington entend empêcher l'Iran de transformer le détroit d'Ormuz en levier de pression géopolitique. Depuis plusieurs semaines, Téhéran affirme vouloir imposer ses propres règles de navigation dans ce corridor maritime par lequel transite près d'un cinquième des exportations mondiales de pétrole ainsi qu'une

part considérable du commerce international de gaz naturel liquéfié (GNL). Les autorités iraniennes menacent désormais les navires qui empruntent des routes maritimes qu'elles jugent non conformes aux itinéraires qu'elles autorisent. L'armée américaine accuse par ailleurs l'Iran d'avoir ciblé, mardi, au moins trois navires marchands naviguant dans cette zone hautement sensible. Le président américain, Donald Trump, a revendiqué personnellement cette nouvelle offensive sur son réseau Truth Social, la présentant comme une réponse directe aux attaques iraniennes contre des navires commerciaux. « Ces frappes sont une réponse aux bombardements de navires menés hier par l'Iran. Si cela se reproduit, la riposte sera bien plus sévère », a-t-il averti. Le Pentagone a indiqué que près de 90 objectifs militaires avaient été touchés. Les opérations ont notamment visé des batteries de défense antiaérienne, des centres de surveillance côtière, des dépôts de missiles balistiques, des infrastructures de drones ainsi que plusieurs installations militaires situées sur la façade sud de l'Iran. Selon l'armée américaine, cette opération vise à « réduire durablement les capacités de l'Iran à menacer la liberté de navigation, le trafic maritime international et la sécurité des équipages civils dans le détroit d'Ormuz ». Malgré cette démonstration de force, les autorités iraniennes maintiennent une ligne inflexible. Mohammad Bagher Ghalibaf, prin-

cipal négociateur de Téhéran dans les discussions avec Washington, a réaffirmé que le détroit d'Ormuz resterait ouvert uniquement « selon les modalités définies par l'Iran et non sous la pression des menaces américaines ». La réaction de Téhéran n'a pas tardé. Dans un communiqué diffusé par la télévision d'État, les Gardiens de la révolution ont annoncé avoir lancé une salve de drones et de missiles contre plusieurs installations militaires américaines dans le Golfe. Les bases d'Arifjan et d'Ali Al-Salem, au Koweït, ainsi que celles de Juffair et de Sheikh Isa, à Bahreïn, ont été visées. Les responsables militaires iraniens préviennent que toute nouvelle frappe américaine entraînera une extension des représailles à d'autres bases américaines déployées dans la région. Les autorités koweïtiennes affirment que leurs systèmes de défense aérienne ont intercepté plusieurs missiles et drones hostiles avant qu'ils n'atteignent leurs cibles. À Bahreïn, plusieurs explosions ont été entendues et les sirènes d'alerte aérienne ont retenti à deux reprises, poussant la population à se mettre à l'abri. Le Qatar a également diffusé une alerte de sécurité exceptionnelle invitant les habitants à rester vigilants face à une menace régionale élevée.

La fragile trêve vole en éclats

Cette nouvelle flambée de violence intervient à peine quelques semaines après la signature, le 17

juin, d'un protocole d'accord entre Washington et Téhéran qui avait permis la réouverture du détroit d'Ormuz et offert un répit aux marchés énergétiques. Cet accord avait relancé les négociations diplomatiques destinées à mettre un terme au conflit déclenché le 28 février par les frappes israélo-américaines contre des installations iraniennes. Mais les violents échanges militaires de ces derniers jours semblent avoir définitivement enterré cette tentative d'apaisement. Mercredi, Donald Trump a estimé que le cessez-le-feu était désormais « terminé », tout en affirmant que les affrontements prendraient fin « très rapidement » si l'Iran renonçait à ses actions contre la navigation internationale. Au-delà des conséquences militaires, cette nouvelle escalade fait planer une menace directe sur l'approvisionnement énergétique mondial. Le détroit d'Ormuz constitue le principal corridor d'exportation des hydrocarbures du Golfe. La moindre perturbation de la navigation dans cette zone provoque une réaction immédiate des marchés. Les opérateurs redoutent désormais une nouvelle flambée des cours du pétrole et du gaz, tandis que les compagnies maritimes renforcent leurs mesures de sécurité. Plusieurs armateurs envisagent déjà de modifier leurs itinéraires afin de limiter leur exposition aux risques dans le Golfe, alimentant les craintes d'une nouvelle onde de choc sur l'économie mondiale. ▶

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4

Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou

a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Rachid Ouahbi,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine

CORRESPONDANT EN FRANCE

ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Et BATATI ET BATATA



Mot Fléchés

Compressibilité	Commune de Dordogne	Centre	Eglise orientale chrétienne	Commune des Hautes Pyrénées
Scènes religieuses	Réseaux	Maladies	Commune de l'Albans	Si grand
Fuites			Abîmé	
Cuire			Orient	
Métal alcalin		Présente		Coupe
Note		Tissu léger		
	Confec-tionnées			Souhait-tenas
	Mûrina			
Commune de la Manche			Démon-stratif	
Force			Au Moyen-Orient	
		Capucins		
		Commune du Nord		
Théo-logien			Genre musical	
Rongées			Club de football	Troublé
Règle		Mépriser		
Prénom		Métal malléable		
			Répa	
Tachés				Obtins

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

- Horizontalement :
- 1 : Nom du personnage incarné par De Funès
 - 2 : Instrument de musique - Période
 - 3 : Prénom d'un des acteurs principaux
 - 4 : Risque - Unité de mesure - Conjonction de subordination
 - 5 : Note - Ecrivain - Métal mou
 - 6 : Acteur du film
 - 7 : Autre acteur du film
 - 8 : Gaz
 - 9 : Communauté de pays -

- Verticalement :
- 1 : Titre du film
 - 2 : Champion - Réfléchi - Choisi à nouveau
 - 3 : Gémissement - Son - Préposition
 - 4 : Réaction chimique - Animal - Gaz
 - 5 : Nom donné au diamant dans le film
 - 6 : Rivière française
 - 7 : Créés - Par opposition à
 - 8 : Capucin
 - 9 : Type de la Cadillac du film

Mots Mêlés

R	O	U	G	E	T	E	L	O	I	V	E
R	G	U	E	R	E	V	U	A	M	M	D
S	I	B	U	R	I	R	O	S	E	A	N
E	D	L	S	T	E	S	E	R	Q	R	A
R	N	E	O	G	A	L	A	B	I	R	V
P	I	U	N	L	L	U	E	R	C	O	A
R	T	A	I	I	D	M	C	U	U	N	L
U	R	L	A	E	R	I	E	N	U	A	J
O	E	P	R	A	E	N	O	R	T	I	C
P	V	O	P	L	A	I	H	C	S	U	F

- EMERAUDE
- POURPRE
- LAVANDE
- FUSCHIA
- ORANGE
- INDIGO
- MARRON
- PAILLE
- VIOLET
- CITRON
- ROUGE
- LILAS
- RUBIS
- MAUVE
- PARME
- JAUNE
- GRIS

- OCRE
- BLEU
- ROSE
- BRUN
- VERT
- CIEL
- OR



Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

2		3		6				
6		5	9			4		8
						5		2
4	9		6	3				
		8				7		1
		1	4					9
1	6	2	7					
	2					8		4
	4		1	8				7

A méditer



« Être furieux, c'est être vaillant par excès de peur. »

William Shakespeare, Antoine et Cléopâtre.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

5	9	7	6	3	1	2	4	8
3	1	6	2	8	4	5	9	7
4	2	8	9	7	5	6	1	3
2	6	5	8	1	7	4	3	9
9	4	1	3	2	6	7	8	5
8	7	3	4	5	9	1	2	6
1	8	2	7	6	3	9	5	4
7	5	9	1	4	8	3	6	2
6	3	4	5	9	2	8	7	1

Mots Mêlés

Mots mêlés « Lieux »
Solution : Localité.

Mots fléchés

S	I	M	I	L	A	I	R	E	S
S	A	G	A	S	E	T	E		
E	P	I	N	C	E	T	E	S	
E	R	O	S	I	O	S			
B	R	I	N	T	R	I			
S	E	S	T	A	S	E	N		
S	E	S	O	R	N	E	N		
R	D								
P	I	C	O	T	I	N			
O	U								
U	N	I	S						
S	T	R	E	S	S	E	E	S	

Mots croisés

1	M	A	L	S	E	A	N	C	E	S
2	E	M	I	E	R	A	T	I	E	N
3	L	A	T	T	E	S	S	A		
4	A	R	E	S		E	S	S	O	R
5	N	I	E		A	N		I	L	L
6	I	N	A	V		D	O	M	E	
7	S	E	N	I	O	R		N	I	T
8	M	O	S	I	E	R		T		
9	E	A		N	A	I	S	S	E	
10	S	I	E	G	E		O	U	R	S



Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Faux billet, merde !

La ville de Châlons-en-Champagne lance (département de la Marne, France) des faux billets de banque pour alerter sur le non-ramassage des crottes de chien. L'opération a permis de voir certains propriétaires de chiens se baisser pour ramasser... un faux billet de dix euros avec un message de sensibilisation. « Si vous êtes capable de vous baisser pour ramasser ce (faux) billet, alors vous l'êtes aussi pour ramasser les crottes de votre chien. » « Qui n'a jamais mis un pied dedans ? Une crotte de chien sous son pied, ce n'est jamais agréable. De nombreuses villes luttent pour que les propriétaires ramassent les déjections canines. Comme Strasbourg avec ses panneaux aux slogans « Et ici ? c'est qui qui ramasse la crotte à Kiki ? » Faux billet, merde ! ●

Des chameaux botoxés hors-jeu !

Un concours de beauté pour chameaux, en Arabie saoudite, a été récemment au centre de la polémique. « Quarante-trois chameaux ont été disqualifiés pour tricherie », a rapporté jeudi 9 décembre l'agence de presse saoudienne SPA. Ces camélidés avaient subi des injections... de Botox. Avec des prix allant jusqu'à 66 millions de dollars (58,5 millions d'euros), le festival du roi Abdelaziz, rendez-vous annuel ancré dans la tradition bédouine, accueille des éleveurs venant de tout le Golfe. La forme et la taille des lèvres, du cou et de la bosse sont les principaux critères de beauté pour départager les chameaux lors de l'événement, qui se tient jusqu'à la mi-janvier dans un désert au nord-est de Riyad. Mais des dizaines de chameaux ont donc été éliminés après avoir reçu des injections de Botox. La tricherie a été détectée à la suite de l'examen physique et médical des chameaux, notamment lors de leur passage aux rayons X. ●

Un passager culotté

Un passager a été expulsé d'un avion pour avoir porté un string en guise de masque ! Le passager culotté d'un vol United Airlines qui portait un string rouge sur le visage en guise de masque a été contraint de débarquer avant le décollage à l'aéroport de Fort Lauderdale, en Floride (Etats-Unis), mercredi 15 décembre. Une vidéo de l'incident montre l'équipage l'informer qu'il ne pourra pas rester à bord de l'appareil s'il conserve son string sur le visage. Après discussion, l'homme finit par quitter son siège, résigné. L'homme de 38 ans a expliqué le lendemain à la chaîne locale NBC2 avoir voulu démontrer l'« absurdité » de la règle obligeant à porter un masque pour se protéger contre le Covid-19 à bord des avions tout en autorisant les passagers à les retirer pour boire et manger. Il n'a pas tort. Surtout que l'on baisse aussi son string pour faire pipi ou... ●



Rigolard



*Sont fous ces Irlandais !

Seamus O Brian a été élu « Irlandais le plus intelligent » pour la 3e année consécutive. Il a même participé à des émissions TV tant sa culture est grande. On lui suggère alors de participer au show de « Questions pour un Champion » de la BBC.

Seamus participe aux sélections, et il est retenu pour participer au jeu. Pendant la compétition, on lui demande de choisir un sujet entre « Histoire de l'Irlande », « Géographie du Zimbabwe » et « Littérature allemande ». Naturellement, Seamus étant irlandais, il choisit le premier sujet. Le présentateur lui demande alors :

- Seamus, en quelle année a eu lieu la « Révolte de Pâques » ? Seamus répond :

- Je passe...

- Qui étaient les leaders de la Révolte de Pâques ? Seamus répond : « Je passe... »

- Combien de temps a duré la Révolte de Pâques ? Seamus répond :

-Je passe...

Tout le monde est effondré, même le présentateur, qu'un irlandais ne sache rien à propos de cette page incontournable de l'histoire irlandaise ! Alors, du public on entend une voix qui dit : « T'AS RAISON, SEAMUS, NE DIS RIEN À CES DAMNÉS ANGLAIS !

*L'enfer du décor

Sur un banc à Moscou, un vieux est assis et lit. Un milicien passe par là et lui dit :

- Eh toi ! Qu'est-ce que tu lis ?

- Eh bien tu vois, c'est un livre pour apprendre l'hébreu.

- Mais à quoi ça te sert d'apprendre l'hébreu ? Tu connais quelqu'un qui parle hébreu par ici ?

- Non, mais peut-être un jour j'aurai mon visa pour émigrer en Israël, et alors je pour-

rai parler hébreu. - Mais tu rêves ! Jamais on ne te le donnera, ton visa ! Tu vas rester ici avec nous !

- Bon, alors quand je mourrai, peut-être au paradis je rencontrerai quelqu'un qui parlera hébreu.

- Et si tu vas en enfer, alors ?

- Pas de problème, le russe, je le parle déjà.

*Peine perdue

C'est l'histoire d'un pauvre russe qui arrive au goulag. Le gardien l'accueille avec un sourire de postière...

- Camarade, tu n'es pas ici à la fête. D'après ton dossier, tu es ici pour 50 ans, quelle en est la raison ?

- Ben, camarade gardien, j'ai dit que Staline était un crétin

- Et cela vaut 50 ans ?

- Ben 10 ans pour insulte envers le Kremlin, 10 ans pour insulte envers la mère patrie, 15 ans pour insulte envers Staline, et 15 ans pour avoir divulgué un secret d'État.

BC'est un soviétique qui a économisé rouble par rouble année après année. Un beau jour, ça y est : Il a assez économisé pour s'acheter une voiture ! Le voilà qui va au magasin d'État et qui demande pour une Lada. Là on lui répond que la Lada lui sera livrée dans 10 ans. Alors le Soviétique demande :

- Ça sera le matin ou l'après-midi ? Et le vendeur répond :

- Qu'est-ce que ça peut vous faire, c'est suffisamment loin pour ne pas avoir à s'inquiéter si ça sera du matin ou de l'après-midi... Alors le client :

- C'est parce que j'aurai le plombier dans l'après-midi.

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerkouni
Contactez-nous au 0661177444



A VENDRE

Local à vendre bien situé

Superficie
250 m²

77 BD Ghandi
Casablanca-Anfa

Contact :

06 81 80 13 07

UN BALLON PEUT PASSER À CÔTÉ,
MAIS PAS **LE SIDA**



PRÉSERVONS-NOUS



Tous solidaires pour gagner
le match contre le sida.

ALCS
association
de lutte
contre
le sida

Spécial IMMOBILIER

Les cahiers
du **Canard**
Libéré

Edition spéciale

Directeur de la publication Abdellah Chankou

Entretien avec
Abderrazzak Walia Allah

« Le Maroc doit passer
d'une politique du
logement à une politique
du cadre de vie »



Abderrazzak Walia Allah, vice-président
de la Fédération Nationale des Promoteurs
Immobiliers (FNPI).

Les nouveaux fondements de
l'immobilier national

Construire l'avenir

Classe
moyenne

Entre attentes
et contraintes



Le logement n'est plus envisagé comme
un simple espace d'habitation, mais
comme un cadre de vie.

Les territoires à
fort potentiel

Où investir
demain ?



L'essor de Tanger Med, de l'industrie auto-
mobile et de la logistique a profondément
modifié le marché immobilier local.

EDITO

par
Jamil Manar

Immobilier Les nouveaux moteurs de croissance

Longtemps considéré comme un simple baromètre de la santé économique nationale, le secteur immobilier est aujourd'hui à la croisée des chemins. Après plusieurs années marquées par les effets conjugués de la crise sanitaire, de l'inflation, de la hausse des coûts de construction et d'un attentisme des investisseurs, le marché semble amorcer un nouveau cycle, porté par des dynamiques inédites et des leviers de croissance renouvelés.

L'immobilier marocain ne se construit plus uniquement au rythme des programmes résidentiels classiques ou de la demande des grandes métropoles. De nouveaux moteurs émergent et redessinent progressivement la carte des opportunités. La montée en puissance des in-

frastructures, la connectivité, la durabilité et la proximité des services. Les promoteurs sont ainsi appelés à repenser leurs modèles pour intégrer les nouvelles exigences, les innovations technologiques et les nouveaux usages urbains. L'immobilier n'est plus seulement une question de mètres carrés ; il devient un vecteur d'expérience, de mobilité et de développement territorial.

Le logement social, l'habitat destiné à la classe moyenne, les résidences touristiques, les plateformes logistiques, les espaces de bureaux nouvelle génération ou encore les actifs liés à l'économie numérique constituent autant de segments appelés à jouer un rôle déterminant dans la prochaine phase de croissance du secteur.

Dans ce contexte de mutation profonde, comprendre les tendances qui façonnent le marché devient essentiel pour les investisseurs, les promoteurs, les institutions financières et les décideurs publics. C'est précisément l'ambition de ce dossier : décrypter les transformations en cours, identifier les relais de croissance de demain et mettre en lumière les opportunités qui feront l'immobilier marocain de la prochaine décennie.

Car au-delà des cycles conjoncturels, une certitude s'impose : l'immobilier demeure l'un des piliers majeurs de l'économie nationale. Mais sa croissance future ne reposera plus sur les recettes d'hier. Elle dépendra de sa capacité à accompagner les grandes mutations économiques, sociales et territoriales du Royaume. C'est là que se trouvent les nouveaux moteurs de croissance. ●

Dans ce contexte de mutation profonde, comprendre les tendances qui façonnent le marché devient essentiel pour les investisseurs.

frastructures, l'essor des villes intermédiaires, le développement des zones industrielles et logistiques, l'attractivité croissante du Maroc auprès des investisseurs étrangers ainsi que les grands chantiers liés à la Coupe du Monde 2030 ouvrent des perspectives inédites pour l'ensemble de la chaîne de valeur.

Parallèlement, les attentes des acquéreurs évoluent. Les nouvelles générations de plus en plus instruites privilégient davantage la qualité

Classe moyenne

Entre attentes et contraintes

Les futurs propriétaires veulent davantage de garanties sur les délais de livraison, la qualité des constructions et le respect des engagements des promoteurs.



Le logement n'est plus envisagé comme un simple espace d'habitation, mais comme un cadre de vie.

Saliha Toumi

Longtemps considérée comme le principal moteur du marché immobilier, la classe moyenne traverse aujourd'hui une profonde mutation. Confrontés à une hausse continue du coût de la vie, à des taux d'intérêt qui ont renchéri le crédit ces dernières années et à une évolution des modes de vie, les ménages issus de cette catégorie sociale ne recherchent plus seulement un toit. Ils veulent un logement qui réponde à leurs nouvelles aspirations, tout en restant financièrement accessible. La première attente est sans doute celle de l'accessibilité. Pour une large partie de la classe moyenne, devenir propriétaire est devenu un parcours semé d'embûches.

La flambée des prix du foncier, le coût des matériaux de construction et la raréfaction d'une offre adaptée ont progressivement éloigné le rêve de la propriété. Désormais, les ménages recherchent un meilleur équilibre entre qualité et prix, privilégiant des logements offrant un véritable rapport qualité-prix plutôt qu'une simple superficie. La qualité de vie s'impose également comme un critère déterminant. Le logement n'est plus envisagé comme un simple espace d'habitation, mais comme un cadre de vie. La proximité des écoles, des transports, des commerces, des espaces verts et des services de santé devient un élément décisif dans le choix d'un bien immobilier. Les attentes portent également sur la sécurité juridique et la transparence. Les futurs propriétaires veulent davantage de garanties sur les délais de livraison, la qualité des

constructions et le respect des engagements des promoteurs. Les retards ou les malfaçons sont désormais moins tolérés par une clientèle plus exigeante et mieux informée. Par ailleurs, les nouvelles générations redéfinissent les critères traditionnels. Les jeunes actifs privilégient des logements bien connectés, proches des bassins d'emploi et facilement accessibles par les transports. Ils sont parfois prêts à réduire la superficie du logement au profit d'un meilleur emplacement et d'une meilleure qualité de vie. Face à ces nouvelles attentes, les promoteurs immobiliers sont appelés à revoir leurs modèles. Il ne suffit plus de construire davantage ; il faut construire autrement. Des résidences intégrant des espaces verts et des équipements collectifs répondent davantage aux aspirations actuelles de la classe moyenne. Au-delà du sec-

teur immobilier, ces évolutions interpellent également les pouvoirs publics. Le défi consiste à accompagner cette transformation en développant une offre adaptée, en facilitant l'accès au financement et en favorisant un urbanisme plus équilibré. Car une classe moyenne capable d'accéder à un logement de qualité constitue un facteur essentiel de stabilité sociale, de dynamisme économique et de développement durable.

Le logement de demain ne sera donc plus seulement une question de mètres carrés. Pour la classe moyenne, il devra conjuguer accessibilité, qualité, confort, durabilité et proximité des services. Autant d'exigences qui dessinent les contours d'un nouveau marché immobilier, appelé à évoluer au rythme des aspirations d'une population en pleine transformation. ●



La banque de demain dès aujourd'hui

CODE
SAKANE

des avantages pour
acheter sa
maison

avant 35 ans



Crédit immobilier

Les nouvelles solutions pour relancer l'accession à la propriété

La relance du crédit immobilier ne pourra être durable sans une meilleure adéquation entre l'offre de logements et le pouvoir d'achat des candidats.

Saliha Toumi

Après plusieurs années marquées par une hausse des taux d'intérêt, une inflation persistante et une envolée des prix de l'immobilier, l'accession à la propriété est devenue plus difficile pour des milliers de ménages marocains. Pourtant, le logement demeure un puissant moteur économique, capable de dynamiser la construction, l'emploi, les matériaux de bâtiment, les services financiers et la consommation. Face à ce constat, banques, promoteurs et pouvoirs publics sont appelés à imaginer de nouvelles solutions pour redonner un second souffle au crédit immobilier.

Le premier défi est celui de la solvabilité. Aujourd'hui, de nombreux ménages disposent de revenus réguliers mais ne remplissent plus les critères leur permettant d'obtenir un financement suffisant. Entre l'augmentation des mensualités, les exigences d'apport personnel et le coût global du logement, une partie de la classe moyenne se retrouve exclue du marché. Le problème n'est donc pas uniquement le prix des logements, mais aussi la capacité des familles à supporter le poids du crédit sur plusieurs années.

Dans ce contexte, plusieurs pistes émergent. La première consiste à proposer des crédits plus souples, avec des durées adaptées au profil des emprunteurs, des mensualités progressives ou encore des possibilités de différer une partie du remboursement durant les premières années. De telles formules permettraient à de jeunes actifs d'accéder plus facilement à la propriété sans compromettre leur



Il ne s'agit plus seulement de prêter davantage, mais de prêter autrement.

équilibre financier. Autre levier : le renforcement des mécanismes de garantie publique. En couvrant une partie du risque bancaire, l'État pourrait faciliter l'accès au crédit pour les primo-accédants, les travailleurs indépendants ou les ménages aux revenus modestes mais stables. Une telle approche rassurerait les établissements financiers tout en élargissant le nombre de bénéficiaires.

Capacité d'emprunt

La baisse progressive des taux d'intérêt, attendue avec attention par les acteurs du marché, pourrait également redonner de l'oxygène aux emprunteurs. Quelques dixièmes de point de moins suffisent parfois à améliorer sensiblement la capacité d'emprunt d'un ménage et à rendre un projet immobilier à nouveau envisageable. L'innovation financière constitue également une piste pro-

metteuse. Le développement de solutions numériques simplifiant les démarches, l'analyse automatisée des dossiers ou encore la personnalisation des offres grâce aux nouvelles technologies pourrait réduire les délais et les coûts d'octroi des crédits. Les banques disposent désormais d'outils capables de mieux apprécier le risque et d'adapter leurs produits aux besoins réels des clients.

Mais la relance du crédit immobilier ne pourra être durable sans une meilleure adéquation entre l'offre de logements et le pouvoir d'achat des candidats. Les promoteurs sont ainsi invités à développer des programmes répondant davantage aux attentes de la classe moyenne : logements bien situés, de taille raisonnable et proposés à des prix compatibles avec les capacités de financement des ménages. Par ailleurs, de nouvelles formules méritent d'être explorées. La location avec option d'achat,

le cofinancement entre plusieurs membres d'une même famille ou encore les partenariats public-privé pourraient contribuer à diversifier les solutions d'accès à la propriété. Enfin, la confiance reste un élément essentiel. Les acquéreurs attendent davantage de transparence sur les coûts réels des crédits, les frais annexes, les délais de livraison et les garanties offertes par les promoteurs. Restaurer cette confiance est indispensable pour relancer sur des bases solides un marché qui reste stratégique pour l'économie nationale.

Le crédit immobilier entre aujourd'hui dans une nouvelle phase. Il ne s'agit plus seulement de prêter davantage, mais de prêter autrement. Plus flexible, plus inclusif et mieux adapté aux réalités économiques des ménages, il pourrait redevenir le principal levier de l'accession à la propriété et contribuer à revitaliser l'ensemble du secteur immobilier national. ●

Aide directe au logement

La face noire d'un programme...

Vendue comme l'une des grandes réformes sociales du gouvernement, l'aide directe au logement peine à tenir toutes ses promesses. Entre pénurie de logements éligibles, paiements «au noir» et ralentissement du marché immobilier, le dispositif révèle des failles qui fragilisent son ambition initiale.

Jamil Manar

Présenté comme la grande réforme sociale du gouvernement d'Aziz Akhannouch pour faciliter l'accès des Marocains à la propriété, le programme d'aide directe au logement devait remplacer les anciennes incitations fiscales accordées aux promoteurs et inaugurer une nouvelle approche centrée sur le citoyen. Deux ans après son lancement, le bilan apparaît pourtant beaucoup plus contrasté que ne le laisse entendre la communication officielle.

Si des dizaines de milliers de ménages ont effectivement bénéficié de cette aide, le dispositif semble avoir produit des effets pervers inattendus. Pénurie de logements dans les tranches concernées, explosion des paiements "au noir", ralentissement spectaculaire des transactions immobilières, hausse continue des coûts de production et mécontentement grandissant des professionnels: autant de signaux qui interrogent l'efficacité réelle d'une réforme présentée comme historique.

Invitée récemment d'un podcast, la ministre de l'Habitat, Fatima Ezzahra El Mansouri, s'est montrée particulièrement satisfaite des résultats du programme.

«Je vous mets au défi de me citer un seul pays au monde où l'État contribue à hauteur du tiers du prix d'un logement», a-t-elle lancé, avant de souligner que «les jeunes de moins de 30 ans peuvent aujourd'hui accéder à la propriété grâce aux facilités mises en place».

Un discours volontariste qui s'inscrit dans la stratégie de communication de l'Exécutif, désireux de mettre en avant l'une de ses principales réformes sociales.

Mais derrière cet exercice d'autosatisfaction, les chiffres révèlent une réalité moins flatteuse. Selon les données du ministère de l'Habitat, quelque 263.000 demandes d'aide ont été déposées depuis le lancement du dispositif. A l'arrivée, seuls 101.000 ménages ont pu bénéficier du programme. Autrement dit, plus de 162.000 candidats à l'accession à la propriété sont restés sur le carreau, soit près de deux demandeurs sur trois. Ce qui est énorme. Pour nombre de professionnels, cette situation n'a rien d'étonnant.

Le problème ne réside pas dans le manque de candidats, mais dans l'absence de loge-



La ministre de l'Habitat Fatima Zahra Mansouri.

ments répondant aux plafonds fixés par le gouvernement. «Aujourd'hui, produire un logement vendu à moins de 300.000 dirhams est devenu quasiment impossible, notamment dans les grandes agglomérations où le prix du foncier explose», explique un promoteur immobilier. L'une des critiques les plus sévères formulées par les professionnels concerne les effets pervers du dispositif.

En voulant plafonner artificiellement le prix des logements éligibles, le gouvernement aurait, paradoxalement, favorisé la généralisation des paiements non déclarés. Le mécanisme est connu : Le logement est officiellement vendu 300.000 dirhams afin que l'acquéreur puisse toucher l'aide publique de 100.000 dirhams. En réalité, son prix dépasse souvent les 360.000 ou 380.000 dirhams. La différence étant réglée en espèces, hors de toute déclaration fiscale.

Résultat: l'acquéreur bénéficie de la subvention publique tout en versant discrètement plusieurs dizaines de milliers de dirhams. Les promoteurs structurés, soumis aux règles de gouvernance, aux commissaires aux comptes et, pour certains, aux exigences de la Bourse, refusent généralement ce type de pratique.

En revanche, selon plusieurs professionnels, certains petits opérateurs n'hésitent pas à recourir à ces montages opaques afin de rendre leurs projets commercialement viables.

Le phénomène dépasse d'ailleurs les seuls logements à 300.000 dirhams. Le segment

compris entre 300.000 et 700.000 dirhams, bénéficiant d'une aide publique de 70.000 dirhams, serait également concerné.

Dans des villes comme Casablanca, Rabat ou Marrakech, certains appartements commercialisés autour de 770.000 ou 780.000 dirhams seraient officiellement déclarés à 700.000 dirhams, le complément étant réglé en liquide. Autre élément qui contraste avec le discours officiel, la santé globale du marché immobilier dont les statistiques publiées par Bank Al-Maghrib montrent un net ralentissement des transactions.

Au premier trimestre 2026, celles-ci ont reculé de plus de 40 % par rapport au trimestre précédent.

Pour les observateurs, cette baisse ne traduit pas un désintérêt des ménages pour la propriété. La demande demeure forte. Ce qui manque, c'est une offre adaptée aux capacités financières des acheteurs. Le marché se retrouve ainsi pris dans un véritable effet de ciseaux: des prix qui continuent d'augmenter et un pouvoir d'achat qui peine à suivre.

Les promoteurs évoquent une accumulation de facteurs qui rendent désormais très difficile la construction de logements économiques.

Depuis la crise sanitaire, puis la guerre en Ukraine, le coût des matériaux n'a cessé d'augmenter. Le béton, l'acier, les briques, les produits de finition ou encore les équipements techniques affichent des hausses importantes.

Le foncier constitue également un obstacle majeur. Dans les grandes villes, les

terrains disponibles se raréfient tandis que les prix continuent de grimper sous l'effet de la spéculation et de la demande des investisseurs.

À cela s'ajoute une crise de la main-d'œuvre. Les métiers du bâtiment souffrent d'un déficit croissant d'attractivité.

Les jeunes s'en détournent, certains ouvriers choisissent l'émigration et d'autres rejoignent ponctuellement le secteur agricole lorsque les campagnes agricoles sont favorables. Cette pénurie fait mécaniquement monter le niveau salaires et impacte par conséquent le coût de revient du logement. Aujourd'hui, les ouvriers perçoivent entre 300 et 350 dirhams par jour, tandis que les maçons peuvent gagner jusqu'à 450 dirhams quotidiennement.

Malgré cette hausse des rémunérations, les entreprises peinent toujours à recruter.

Lourdeur administrative

Les professionnels dénoncent également un environnement administratif particulièrement complexe. Avant même le premier coup de pioche, un projet immobilier peut nécessiter près de 200 signatures administratives. Certaines autorisations impliquent plusieurs dizaines de visas provenant des régies d'eau et d'électricité, rallongeant considérablement les délais et les coûts. Pour les promoteurs, cette bureaucratie constitue aujourd'hui l'un des principaux freins à l'investissement immobilier.

Avant même le lancement du programme, la Fédération nationale des promoteurs immobiliers (FNPI) avait pourtant alerté le ministère de l'Habitat.

Selon plusieurs membres de la Fédération, les opérateurs avaient expliqué qu'un plafond de 300.000 dirhams ne correspondait plus aux réalités économiques du marché. «Nous avons clairement indiqué que produire à ce prix était devenu irréaliste. Nos remarques n'ont pas été prises en compte», regrette un dirigeant de la fédération.

Plusieurs professionnels affirment également que les échanges avec la tutelle se sont fortement espacés depuis cette réunion, nourrissant un sentiment d'incompréhension entre l'administration et les acteurs du secteur.

Au-delà du seul programme d'aide directe, c'est désormais le bilan global de Fatima Ezzahra El Mansouri à la tête du département de l'Habitat qui pose question. ●

Entretien avec Abderrazzak Walia Allah

« Le Maroc doit passer d'une politique du logement à une politique du cadre de vie »

Abderrazzak Wali Allah est une figure reconnue et respectée du secteur immobilier national dont il est un fin connaisseur. Juriste de formation, titulaire d'une licence en sciences juridiques, il a d'abord effectué une longue carrière au Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), où il a occupé plusieurs postes de direction dans les domaines juridique, bancaire et de la gestion des garanties. Il rejoint ensuite le groupe Addoha en 1999, dont il deviendra directeur général adjoint, contribuant activement à son essor en tant que leader du logement social et de la promotion immobilière au Maroc. Fort de plus de quatre décennies d'expérience, il a également exercé les fonctions de secrétaire général d'Alliances Darna et demeure un acteur influent de la profession, notamment au sein de la Fédération nationale des promoteurs immobiliers (FNPI) dont il occupe le poste de vice-président.



Abderrazzak Walia Allah, vice-président de la Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers (FNPI).

Propos recueillis par Jamil Manar

Le Canard Libéré : Quels seront, de votre point de vue, les nouveaux moteurs de la croissance immobilière au Maroc d'ici 2035 ?

Abderrazzak Walia Allah :

L'immobilier marocain est à l'aube d'une profonde mutation. Durant plusieurs décennies, la croissance du secteur a été principalement tirée par la production de logements. D'ici 2035, les moteurs seront beaucoup plus diversifiés. Le premier moteur sera sans conteste l'urbanisation continue du pays. La population urbaine poursuivra sa progression, générant des besoins importants en logements, équipements collectifs, infrastructures et services.

Le deuxième moteur résidera dans l'émergence de nouvelles centralités urbaines et de grands pôles de développement tels que Zenata, Chrafate, Tamansourt ou encore les extensions des grandes métropoles. Ces espaces accueilleront une nouvelle génération de projets intégrés associant habitat, activités économiques et services.

Le troisième moteur sera le tou-

risme. Les Résidences Immobilières de Promotion Touristique (RIPT), les complexes résidentiels intégrés et l'immobilier de loisirs disposent d'un potentiel considérable dans un pays qui ambitionne de figurer parmi les grandes destinations mondiales. À cela s'ajouteront l'immobilier logistique, industriel, les résidences étudiantes, les résidences pour seniors, ainsi que les nouvelles formes d'habitat liées à l'évolution des modes de vie.

Enfin, la préparation de la Coupe du Monde 2030 constitue une opportunité exceptionnelle. Les investissements engagés dans les infrastructures, la mobilité, l'hôtellerie et les équipements urbains créeront une dynamique qui dépassera largement le cadre de l'événement. L'avenir de l'immobilier marocain ne se limitera plus à construire des logements; il consistera à produire des villes durables, attractives et créatrices de valeur.

Pourquoi faut-il parfois plusieurs années pour obtenir une autorisation de construire

Parce que nous continuons parfois à gérer des projets du XXI^e siècle avec des procédures conçues pour une autre époque. Le problème ne réside pas

dans l'existence de contrôles administratifs, qui sont nécessaires, mais dans la multiplicité des intervenants, l'absence de synchronisation entre les différents services et parfois dans l'interprétation divergente des textes.

Le promoteur peut être amené à solliciter successivement plusieurs administrations, concessionnaires, commissions techniques et organismes publics, chacun disposant de ses propres exigences et de ses propres délais.

À cela s'ajoutent parfois des documents d'urbanisme devenus inadaptés aux réalités économiques ou démographiques, obligeant les investisseurs à emprunter des procédures exceptionnelles longues et complexes.

Le temps administratif est aujourd'hui devenu un coût économique majeur.

Je suis convaincu que le Maroc doit franchir une nouvelle étape en généralisant la dématérialisation complète des procédures, en instaurant des délais réglementaires opposables à tous les intervenants et en renforçant le principe de responsabilité administrative.

Un projet conforme aux règles d'urbanisme ne devrait jamais attendre plu-

sieurs années avant d'obtenir son autorisation.

De nombreux promoteurs se plaignent du fait que les documents d'urbanisme sont devenus un frein à l'investissement. Partagez-vous cette analyse ?

Je dirais que cette critique est partiellement fondée. Les documents d'urbanisme sont indispensables pour garantir un développement harmonieux des villes. Ils permettent d'organiser l'espace urbain, de préserver les équilibres environnementaux et d'anticiper les besoins futurs. Cependant, lorsqu'ils deviennent excessivement rigides ou lorsqu'ils ne sont pas actualisés régulièrement, ils peuvent effectivement freiner l'investissement.

Le principal problème est que les réalités économiques évoluent souvent plus vite que les documents de planification.

La ville est un organisme vivant. Elle évolue sous l'effet des transformations démographiques, économiques, tech-

nologiques et sociales. Les documents d'urbanisme doivent donc être conçus comme des outils de développement et non comme de simples instruments de contrôle. Je plaide pour une urbanisation maîtrisée mais suffisamment flexible pour accompagner les mutations du pays et encourager l'investissement créateur d'emplois et de richesse.

La flambée du foncier menace-t-elle la classe moyenne ?

Oui, incontestablement.

Le logement principal est devenu de plus en plus difficilement accessible pour une partie importante de la classe moyenne, notamment dans les grandes agglomérations.

Aujourd'hui, le foncier représente parfois entre 30 % et 50 % du coût final d'un logement. Cette situation réduit considérablement les marges de manœuvre des promoteurs et se répercute inévitablement sur les prix de vente.

Nous assistons progressivement à un décrochage entre le pouvoir d'achat immobilier des ménages et l'évolution du prix des terrains.

Si cette tendance se poursuit, l'accession à la propriété risque de devenir un objectif de plus en plus difficile à atteindre pour de nombreux jeunes ménages. Or le logement constitue un facteur essentiel de stabilité sociale et familiale. Sa préservation doit être considérée comme une priorité nationale.

Pourquoi le foncier est-il devenu le principal facteur de renchérissement du logement ?

Parce qu'il concentre aujourd'hui l'essentiel des tensions du marché.

La rareté du foncier urbanisable, la spéculation, les coûts financiers liés à l'immobilisation des terrains, les délais administratifs et parfois l'insuffisance de l'offre foncière expliquent cette situation.

Dans certaines opérations, le coût du terrain dépasse désormais celui de la construction elle-même.

Aucun promoteur ne peut durablement produire un logement abordable lorsque le terrain est acquis à des prix excessifs.

C'est pourquoi toute politique visant à améliorer l'accessibilité du logement doit nécessairement intégrer une réflexion approfondie sur la maîtrise du foncier.

À mes yeux, la mobilisation du foncier public, l'anticipation de l'urbanisation future et la lutte contre la rétention spéculative constituent des leviers essentiels pour contenir la hausse des prix.

La VEFA protège-t-elle réellement les acquéreurs ?

La Vente en l'État Futur d'Achèvement a constitué une avancée majeure dans la sécurisation des transactions immobilières au Maroc.

Elle a permis d'encadrer juridiquement les relations entre promoteurs et acquéreurs et d'introduire davantage de transparence dans les opérations de vente sur plan.

Cependant, l'expérience du terrain montre que certaines dispositions méritent aujourd'hui d'être adaptées afin de répondre plus efficacement aux réalités du marché.

La protection de l'acquéreur est évidemment indispensable. Mais il faut également préserver l'équilibre économique de l'opération afin de garantir l'achèvement effectif des projets.



Le logement ne peut plus être considéré isolément et doit être pensé dans son environnement global.

La réflexion engagée actuellement entre les pouvoirs publics et les professionnels du secteur vise précisément à renforcer ce dispositif afin de mieux protéger l'ensemble des parties concernées.

Comment sécuriser davantage les avances versées par les acquéreurs ?

Cette question est au cœur des réflexions actuelles sur l'évolution de la VEFA.

À mon sens, la sécurisation doit reposer sur plusieurs piliers complémentaires : la transparence financière, le contrôle des flux affectés aux projets, l'implication accrue des établissements bancaires et le renforcement des garanties d'achèvement.

Mais il faut également réfléchir à la création de mécanismes spécialisés de médiation et d'arbitrage permettant de résoudre rapidement les difficultés susceptibles d'apparaître en cours de

réalisation. Les procédures judiciaires classiques sont souvent longues et inadaptées à la spécificité des opérations immobilières.

La création d'un médiateur de l'acte de bâtir et le développement de centres spécialisés d'arbitrage et de médiation constitueraient, à mon avis, une avancée majeure pour sécuriser les opérations et renforcer la confiance des acquéreurs.

Le cadre juridique régissant le secteur est-il encore adapté aux mutations du marché ?

Le Maroc dispose aujourd'hui d'un arsenal juridique relativement complet couvrant l'urbanisme, la construction,

la réalisation. Les procédures judiciaires classiques sont souvent longues et inadaptées à la spécificité des opérations immobilières. La création d'un médiateur de l'acte de bâtir et le développement de centres spécialisés d'arbitrage et de médiation constitueraient, à mon avis, une avancée majeure pour sécuriser les opérations et renforcer la confiance des acquéreurs. Le cadre juridique régissant le secteur est-il encore adapté aux mutations du marché ?

Le Maroc dispose aujourd'hui d'un arsenal juridique relativement complet couvrant l'urbanisme, la construction, la réalisation. Les procédures judiciaires classiques sont souvent longues et inadaptées à la spécificité des opérations immobilières.

Enfin, la cinquième réforme consiste à instaurer un dispositif permanent de médiation et d'arbitrage spécialisé dans l'acte de bâtir afin de résoudre rapidement les litiges techniques, administratifs et contractuels.

Une économie moderne a besoin d'un système rapide et efficace de règlement des différends.

Les politiques publiques en matière d'habitat doivent-elles changer de paradigme pour redynamiser le secteur ?

Absolument. Durant plusieurs décennies, l'objectif principal des politiques publiques a été de réduire le déficit en logements. Cette stratégie a permis d'obtenir des résultats remarquables.

Aujourd'hui, les attentes des citoyens ont profondément changé.

Le logement ne peut plus être considéré isolément. Il doit être pensé dans son environnement global : mobilité, espaces verts, équipements publics, services de proximité, efficacité énergétique, sécurité, qualité architecturale et qualité de vie.

Nous devons passer d'une politique du logement à une véritable politique de l'habitat et du cadre de vie.

Le défi des dix prochaines années ne consiste plus uniquement à construire davantage ; il consiste à construire mieux.

C'est cette vision qui permettra au Maroc de relever les défis de l'urbanisation, de la compétitivité territoriale et du développement durable à l'horizon 2035.

Cette version a l'avantage d'introduire discrètement plusieurs idées fortes que vous défendez depuis longtemps : la réforme de la VEFA, la création d'un médiateur de l'acte de bâtir, le recours à l'arbitrage spécialisé, la maîtrise du foncier, la simplification des autorisations et le passage d'une politique du logement à une politique du cadre de vie. Elle positionne également la FNPI comme une force de proposition plutôt que comme un simple observateur du marché. ●

Les territoires à fort potentiel

OÙ INVESTIR DEMAIN ?

A un moment où la régionalisation avancée et les méga-chantiers transforment le visage du Royaume, la géographie immobilière historique est en train de se redessiner au profit de nouveaux pôles d'attractivité.

Saliha Toumi

Pendant longtemps, investir dans l'immobilier au Maroc revenait à choisir entre Casablanca, Rabat ou Marrakech. Cette géographie est aujourd'hui en pleine mutation. Sous l'effet des grands chantiers d'infrastructures, de la régionalisation avancée, de la montée en puissance de nouveaux pôles économiques et des préparatifs de la Coupe du monde 2030, une nouvelle carte de l'investissement immobilier est en train d'émerger.

L'enjeu n'est plus seulement d'acheter au bon prix. Il est de se projeter sur les territoires qui concentreront demain les emplois, les entreprises, les infrastructures et les nouveaux habitants. Car c'est cette dynamique qui crée durablement la valeur immobilière. Une règle reste immuable : les marchés immobiliers les plus performants sont ceux qui s'appuient sur une économie réelle. Les plus fortes plus-values ne naissent pas de la spéculation, mais de la création d'activités, d'emplois et de services.

Autrement dit, ce ne sont plus les villes qui attirent les investisseurs, mais les écosystèmes économiques qu'elles développent. Les territoires capables de combiner connectivité, attractivité économique, qualité de vie et gouvernance urbaine seront les grands gagnants de la prochaine décennie.

Tanger, le modèle de la valorisation industrielle

La capitale du Détroit illustre parfaitement cette transformation. L'essor de Tanger Med, de l'industrie automobile et de la logistique a profondément modifié le marché immobilier local.

La demande ne concerne plus uniquement le logement. Elle touche également les bureaux, les résidences destinées aux cadres, les plateformes logistiques, les commerces et les actifs industriels.

L'immobilier y est devenu le prolongement direct de la croissance économique.

Casablanca change de modèle

La capitale économique reste le premier marché immobilier du pays mais tout indique qu'elle entre dans une nouvelle phase. La croissance ne viendra plus principalement de l'étalement urbain, mais de la restructuration de la ville : renouvellement des quartiers, développement des transports collectifs, immeubles mixtes,

bureaux intelligents, résidences connectées et immobilier durable. Les investisseurs privilégieront de plus en plus les actifs offrant une forte qualité d'usage plutôt que la simple localisation.

Rabat-Salé-Kénitra, le pari de la stabilité

L'extension des lignes ferroviaires, les nouveaux quartiers administratifs, les universités et les projets urbains renforcent progressivement l'attractivité de cette région.

Le marché résidentiel y bénéficie d'une demande structurelle portée par les cadres, les professions libérales et les ménages à revenus intermédiaires et élevés.

À moyen terme, cette stabilité constitue un facteur de sécurisation pour les investisseurs patrimoniaux.

Marrakech : un marché qui se réinvente

Longtemps dominé par les résidences secondaires, Marrakech voit apparaître une nouvelle clientèle. Télétravailleurs internationaux, investisseurs étrangers, tourisme haut de gamme, résidences gérées et locations de courte durée redessinent progressivement le marché.

L'organisation de la Coupe du monde 2030 devrait renforcer cette dynamique, notamment sur les segments hôteliers, résidentiels premium et commerciaux.

Dakhla, Laâyoune et l'Atlantique sud : le pari du long terme

Peu de régions offrent aujourd'hui un potentiel aussi important. Les investissements publics dans les infrastructures portuaires, les énergies renouvelables, le dessalement, la pêche et la logistique créent progressivement un nouvel espace économique.

L'immobilier y demeure encore relativement accessible comparativement aux grandes métropoles. Pour les investisseurs capables d'adopter un horizon de dix à quinze ans, ces territoires représentent probablement l'une des plus importantes réserves de valorisation du pays.

Nador et l'Oriental : l'effet des infrastructures

Le complexe portuaire de Nador West Med pourrait produire un effet comparable à celui observé à Tanger il y a vingt ans.

Chaque grande infrastructure génère un effet d'entraînement sur le foncier, les



L'essor de Tanger Med, de l'industrie automobile et de la logistique a profondément modifié le marché immobilier local.

logements, les zones d'activités, les commerces et les services. L'enjeu sera toutefois de maîtriser la spéculation afin que la hausse des prix reste corrélée au développement réel de l'économie.

Les villes intermédiaires, les grandes gagnantes ?

Le prochain cycle immobilier pourrait surtout profiter aux villes de taille moyenne. Kénitra, El Jadida, Béni Mellal, Agadir, Tétouan ou Oujda bénéficient désormais d'une meilleure connectivité, d'un coût du foncier encore compétitif et d'une qualité de vie de plus en plus recherchée.

Ces villes offrent des rendements locatifs souvent supérieurs à ceux des grandes métropoles, tout en présentant un poten-

tiel de valorisation intéressant.

Les nouveaux critères de l'investisseur

La rentabilité ne dépend plus uniquement du prix d'achat.

Les investisseurs analysent désormais plusieurs indicateurs : la croissance démographique ; les créations d'emplois ; les infrastructures programmées ; la qualité des transports ; la présence d'universités et d'hôpitaux ; les projets industriels ; les politiques d'aménagement urbain et la résilience environnementale.

L'immobilier devient ainsi un investissement fondé sur la lecture des politiques publiques autant que sur l'analyse du marché. ●

Nouvelle géographie immobilière

Le Royaume s'apprête à vivre une profonde recomposition territoriale. Les investissements liés aux infrastructures, à la transition énergétique et à la Coupe du monde 2030 accélèrent la montée en puissance de nouveaux pôles urbains.

Dans ce contexte, la valeur immobilière de demain ne se construira plus uniquement dans les centres historiques, mais dans les territoires capables d'attirer durablement les entreprises, les talents et les services.

La véritable question n'est donc plus : où acheter aujourd'hui ? Elle est devenue : quels seront les territoires qui créeront le plus de richesse dans dix ans ? C'est là que se trouvent les meilleures opportunités pour les investisseurs les plus avisés.

LA PERLE DE SIDI RAHAL

PIEDS DANS L'EAU

DES APPARTEMENTS
DE TRÈS HAUT STANDING
À DES PRIX INÉDITS

PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE



www.coraliaimmobilier.com



☎ 05 22 67 10 00



Résidentiel, bureaux, tourisme

Les segments les plus porteurs

Entre croissance démographique, attractivité économique et essor du tourisme, l'immobilier national entame un nouveau cycle.

Saliha Toumi

Longtemps dominé par le logement classique, le marché immobilier national est bien parti pour connaître une profonde mutation. Les nouveaux besoins des ménages, l'évolution des modes de travail, la montée en puissance du tourisme et les investissements publics massifs redessinent progressivement la carte des opportunités.

Aujourd'hui, trois segments apparaissent comme les véritables locomotives du secteur : le résidentiel, l'immobilier tertiaire et les actifs liés au tourisme. Trois marchés différents, mais complémentaires, qui bénéficient d'une même dynamique: celle d'un Maroc en pleine transformation. Malgré plusieurs années de ralentissement, le logement demeure le premier moteur de l'immobilier national. La croissance démographique, l'urbanisation continue et l'augmentation du nombre de ménages entretiennent une demande structurelle importante, particulièrement dans les grandes métropoles. Casablanca, Rabat, Tanger, Marrakech, Agadir ou encore Dakhla continuent d'attirer de nouveaux habitants, alimentant les besoins en logements principaux mais aussi en résidences secondaires.

Le nouveau programme national d'aide directe au logement lancé par le gouvernement constitue également un puissant levier même s'il a montré des limites dans sa version actuelle (lire article P xxxx)

En remplaçant les anciennes subventions aux promoteurs par une aide accordée directement aux acquéreurs, l'État cherchait à stimuler l'accession à la propriété tout en relançant l'activité des promoteurs immobiliers.

Les logements intermédiaires, compris entre un et trois millions de dirhams, apparaissent aujourd'hui comme le segment offrant le meilleur potentiel de croissance.

Parallèlement, la demande pour des

résidences sécurisées, intégrant espaces verts, équipements collectifs et services de proximité progresse rapidement, notamment auprès des jeunes actifs et de la classe moyenne supérieure. Le segment premium continue d'afficher une belle résilience.

À Casablanca, Rabat, Marrakech ou Tanger, la clientèle aisée partage désormais le marché avec les investisseurs étrangers et les Marocains résidant à l'étranger (MRE).

Les villas contemporaines, les appartements de prestige, les résidences golfiques et les projets en bord de mer séduisent une clientèle en quête d'un cadre de vie de qualité mais aussi d'un placement patrimonial sécurisé.

Une relance sur des bases solides des stations balnéaires, des marinas et des programmes résidentiels intégrés est de nature à dynamiser cette filière. Le développement des centres financiers, des services numériques, de l'offshoring, des technologies de l'information et des activités industrielles génère une demande croissante en bureaux modernes. Casablanca demeure naturellement le principal marché.

Le quartier Casa-Anfa, la Marina, Sidi Maârouf ou encore le centre financier international poursuivent leur développement avec une offre répondant aux standards internationaux. Mais d'autres villes montent en puissance.

Rabat attire les administrations, les cabinets de conseil et les sièges d'entreprises publiques.

Tanger accompagne l'expansion de son écosystème industriel et logistique. Agadir, Marrakech et Fès voient également émerger une demande portée par les services, les startups et les professions libérales. Les entreprises recherchent désormais des immeubles intelligents avec des espaces collaboratifs et une flexibilité des plateaux.

Pour sa part, le tourisme ouvre une nouvelle génération d'investissements. Sans doute le segment qui connaît la transformation la plus spectaculaire soulignée par des re-



cords de fréquentation touristique. Les objectifs nationaux visent désormais plusieurs dizaines de millions de visiteurs à l'horizon 2030.

Cette croissance crée un besoin considérable en infrastructures d'accueil. Les investisseurs s'intéressent désormais à une palette beaucoup plus large d'actifs : hôtels urbains ; resorts balnéaires ; maisons d'hôtes ; résidences touristiques ; appart-hôtels ; villages écologiques et campings haut de gamme. Le développement du tourisme interne viendrait également soutenir cette demande. Les destinations émergentes comme Dakhla, Al Hoceïma, Ouarzazate ou encore les montagnes de l'Atlas offrent aujourd'hui d'importantes perspectives. L'immobilier ne se concentre plus uniquement sur Casablanca ou Marrakech. Plusieurs territoires connaissent une accélération remarquable. Tanger bénéficie du dynamisme de son port, de son industrie automobile et de sa proximité avec l'Europe. Dakhla attire investisseurs touristiques et projets résidentiels grâce au développement des sports nautiques et de l'économie bleue. Agadir poursuit sa montée en gamme avec la rénovation de son front de mer et la diversifi-

cation de son offre touristique. La région de Rabat-Salé-Kénitra profite des investissements publics et de la croissance du secteur tertiaire. Les provinces du Sud deviennent également de nouveaux territoires d'investissement dans le cadre de la stratégie nationale de développement. Dans cette optique, l'organisation conjointe de la Coupe du monde 2030 représente un formidable catalyseur pour l'immobilier national. La modernisation des infrastructures de transport, l'extension des réseaux ferroviaires, les nouveaux équipements sportifs, les hôtels, les centres de congrès et les projets urbains devraient générer plusieurs milliards de dirhams d'investissements. Au-delà de l'événement sportif, ces investissements amélioreront durablement l'attractivité des territoires concernés.

Les investisseurs anticipent déjà cette nouvelle phase de croissance. Porté par la stabilité macroéconomique, les grands projets d'infrastructures, les réformes de l'investissement et les perspectives offertes par les échéances sportives internationales, le marché immobilier marocain entre dans une nouvelle phase de maturité. ●

Merci

TROIS SEGMENTS, TROIS DISTINCTIONS



ALLIANCES
CREATIONS

IMMOBILIER DE LUXE



ALLIANCES
RESIDENCES

RÉSIDENCES DE STANDING



ALLIANCES
دارنا

SOCIAL ET INTERMÉDIAIRE